



Exemplanité Énergie et Climat
Une initiative de la Confédération

Rapport Énergie et Climat 2024



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Secrétariat Exemplanité Énergie et Climat EEC

Des échanges qui ont de l'impact

La protection du climat est l'un des défis les plus complexes de notre époque et personne ne peut le relever seul. C'est pourquoi les échanges au sein de l'initiative Exemplarité Énergie et Climat (EEC) revêtent une importance particulière. Celle-ci n'est pas seulement synonyme d'objectifs concrets et de progrès mesurables, mais aussi d'une étroite collaboration entre tous les acteurs.

C'est précisément là que réside l'un des points forts d'EEC : dans le cadre de groupes de travail, d'ateliers et d'entretiens bilatéraux, les acteurs partagent leurs expériences, apprennent les uns des autres et recherchent ensemble des solutions pratiques pour réduire leur consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de création de valeur.

En outre, cette approche commune renforce l'action visée : en raison de leur importance économique et sociale, nos acteurs envoient également un signal fort à d'autres entreprises et organisations en faveur d'une protection conséquente du climat dans toute la Suisse par leurs mesures exemplaires.

Cela est particulièrement important dans la situation actuelle, où la politique climatique est soumise à une forte pression à l'échelle mondiale. En effet, la nécessité de mettre en place des mesures de protection du climat va sans aucun doute continuer à s'imposer au cours des prochaines années.

Je remercie donc tous les acteurs pour leur volonté d'aborder également les questions épineuses sur la voie du zéro émission nette et d'y apporter des réponses étape par étape avec beaucoup d'engagement.

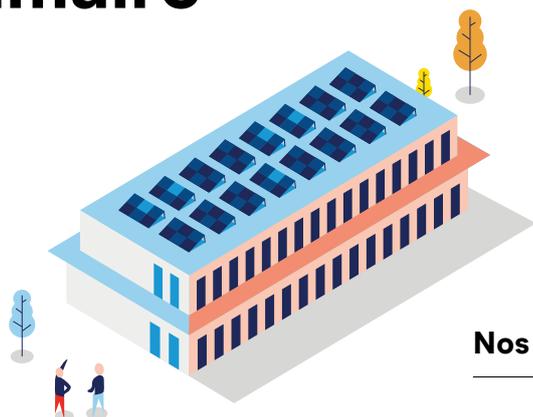
Dans le présent rapport Énergie et Climat, nos prestataires publics présentent leurs progrès pour l'année 2024. Les chiffres de l'Administration fédérale civile et du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ne sont pas pris en compte. Depuis cette année, ils rendent compte des sujets relevant des domaines énergétique et climatique en dehors d'EEC. Nos investisseurs institutionnels ne sont pas non plus inclus dans ce rapport. Ils ont opté pour un rapport bisannuel.



Stefanie Reding

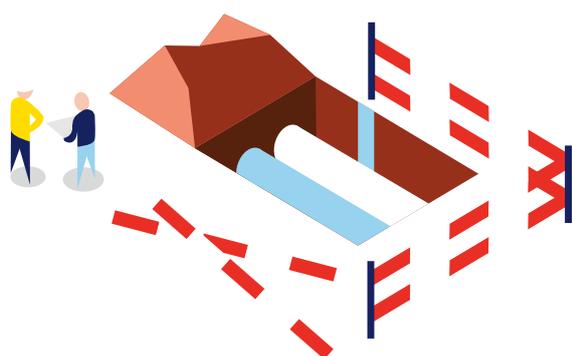
Cheffe du Secrétariat Exemplarité Énergie et Climat
Office fédéral de l'énergie

Sommaire



Nos acteurs

5	Progrès communs
9	BLS
13	Domaine des EPF
17	Flughafen Zürich AG
21	Genève Aéroport
25	République et canton de Genève
27	La Poste Suisse
31	CarPostal
35	PostFinance
39	RUAG MRO Holding SA
43	CFF
47	Services Industriels de Genève (SIG)
51	Skyguide
55	SSR
59	Suva
63	Swisscom
67	Hôpitaux universitaires



Notre initiative

Les mesures de l'initiative EEC ancrent peu à peu le respect de l'environnement dans l'administration publique, les transports publics, l'enseignement, la recherche et la communication. Le présent rapport vous permettra d'en savoir plus sur l'initiative, chiffres à l'appui.

72	Un engagement visible en faveur de la Stratégie énergétique 2050
73	Que se cache-t-il derrière les chiffres ?

Nos acteurs

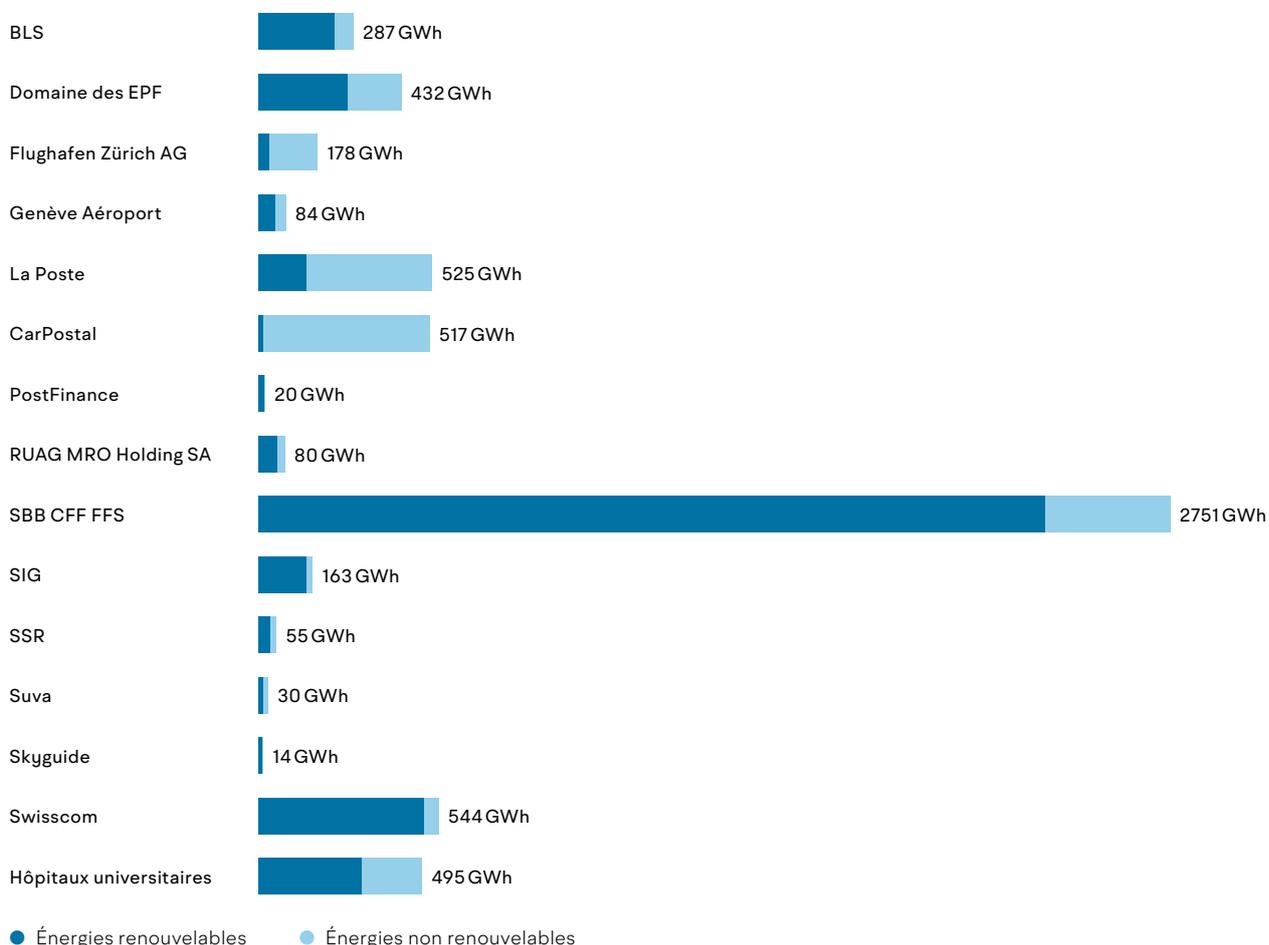


Des progrès communs

L'initiative Exemplarité Énergie et Climat a entamé sa deuxième phase en 2021. Celle-ci comprend une série de mesures communes et d'objectifs individuels. Dans le cadre d'un monitoring, les acteurs présentent leurs progrès en toute transparence. Les données du canton de Genève ne sont pas incorporées dans les données agrégées des acteurs sur cette page et dans les trois pages qui suivent. Par rapport aux données de l'année précédente, l'Administration fédérale civile et le DDPS ne figurent pas dans l'année sous revue. En revanche, le groupe des hôpitaux universitaires comprend désormais aussi l'Hôpital universitaire de Zurich. Ces changements compliquent la comparaison directe des données agrégées de tous les acteurs avec les années précédentes.

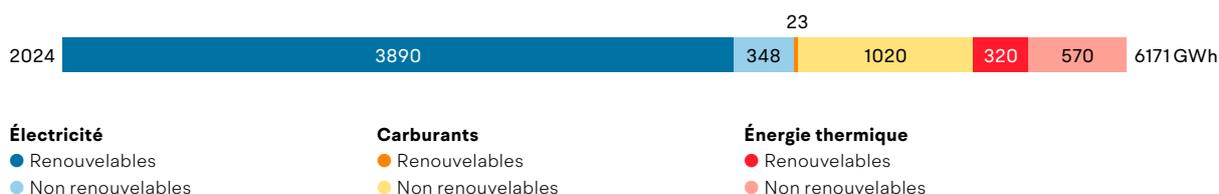
Consommation d'énergie finale

En 2024, les acteurs ont consommé environ 6170 GWh d'énergie finale, dont 4230 GWh (près de 69 %) issus de sources renouvelables. La part des énergies renouvelables a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (65 %).



Consommation d'énergie finale par sources d'énergie

En 2024, les acteurs sont parvenus à augmenter encore la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie. Des progrès ont été réalisés en particulier dans le domaine de l'énergie thermique (chauffage, chauffage à distance et utilisation des rejets de chaleur) et, dans une moindre mesure, dans celui des carburants. Une grande partie de l'électricité provient déjà de sources renouvelables – 92 % tous acteurs confondus. La barre des 100 % doit être atteinte d'ici 2026, ce qui reste toutefois un défi en raison de la disponibilité de l'électricité renouvelable.



Les données du canton de Genève ne sont pas incluses.

Émissions de gaz à effet de serre

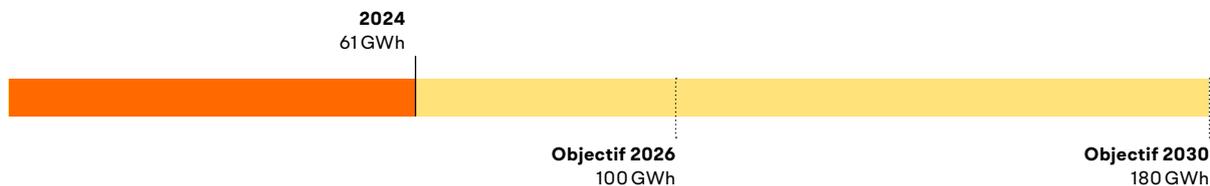
Avec la sortie de l'Administration fédérale civile et du DDPS de notre monitoring, la somme totale des émissions de gaz à effet de serre a considérablement diminué. Cet effet pris en compte, les changements intervenus sont toutefois mineurs : les émissions des scopes 1 et 2 ont diminué de 13 000 t (-3 %) par rapport à l'année précédente, tandis que les émissions du scope 3 ont augmenté de 6000 t (+6 %) dans les catégories considérées (déplacements professionnels et pendulaires). Les évolutions varient fortement d'un acteur à l'autre (voir pages 9 à 67).



Les émissions du scope 3 n'englobent que les catégories 6 (déplacements professionnels) et 7 (déplacements pendulaires). En outre, les données ne sont pas encore complètes chez tous les acteurs.

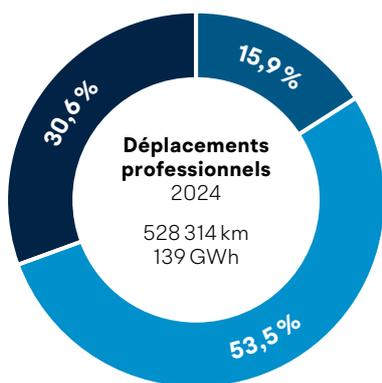
Production d'électricité écologique

En 2024, les acteurs ont produit au total 61 GWh d'électricité solaire. Conformément à leurs objectifs de développement actuels, ils veulent porter la production annuelle à 100 GWh d'ici 2026 et à 180 GWh d'ici 2030 (sans l'Administration fédérale civile et le DDPS).

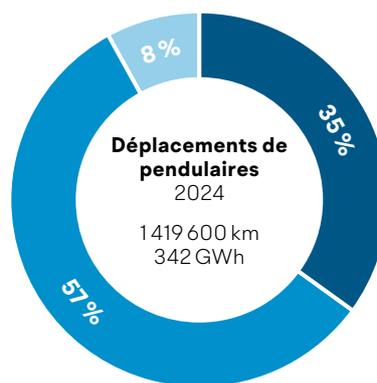


Déplacements professionnels et pendulaires

Durant l'année sous revue, les acteurs ont effectué leurs déplacements professionnels majoritairement en train (54 % des kilomètres parcourus), 30 % en avion et 16 % en voiture. Les parts des différents moyens de transport (répartition modale) dépendent fortement des activités de l'entreprise et sont donc très variables selon les acteurs. Certains d'entre eux sont parvenus, au cours de l'année sous revue, à réduire le trafic aérien grâce à des incitations ciblées et à de nouvelles directives internes. En ce qui concerne les déplacements pendulaires, la part de la mobilité cycliste et piétonne a doublé en 2024 par rapport à 2021 pour atteindre environ 8 %. Au cours de la même période, la part du train et du bus est passée de 53 % à 57 %.



● Voiture ● Train/bus ● Avion



● Voiture ● Train/bus ● À pied/à vélo

Mesures communes

Afin d'atteindre leurs objectifs, les acteurs ont défini 15 mesures communes. Les barres à quatre niveaux indiquent le degré de réalisation moyen.

GESTION



1. Gestion de l'énergie

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant à optimiser en permanence l'utilisation de l'énergie.



2. Gestion de la mobilité

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant à optimiser en permanence la pratique de la mobilité.



3. Fonds écologique

Les acteurs gèrent un fonds écologique alimenté par les taxes d'incitation écologiques remboursées et par d'autres sources de financement. Le fonds écologique leur permet de financer des mesures en lien avec l'énergie, le climat et la protection de l'environnement.



4. Sensibilisation interne

Les acteurs sensibilisent régulièrement leurs collaboratrices et collaborateurs à un comportement plus respectueux de l'environnement.

APPROVISIONNEMENT



5. Nouvelles constructions efficaces en énergie

Si possible, les acteurs font certifier leurs nouvelles constructions selon les normes les plus élevées et appliquent les meilleures pratiques pour les constructions spéciales.



6. Modernisation énergétique des bâtiments

Les acteurs modernisent leurs bâtiments existants sur le plan énergétique.



7. Chauffages aux énergies renouvelables

Les acteurs installent désormais uniquement des systèmes de chauffage fonctionnant avec des énergies renouvelables.



8. Technique du bâtiment efficace

Les nouvelles installations techniques du bâtiment respectent les recommandations actuelles de la KBOB.



9. Véhicules efficaces en énergie

Les acteurs achètent désormais uniquement des voitures de tourisme utilisant du courant écologique ou du carburant renouvelable et les modèles des autres catégories de véhicule les plus efficaces en énergie. Ils fournissent l'infrastructure de recharge électrique nécessaire.



10. Considération des coûts du cycle de vie

Lors de l'achat d'appareils et d'équipements, les acteurs considèrent l'ensemble des coûts du cycle de vie.

EXPLOITATION



11. Comptabilité énergétique

Les acteurs effectuent un suivi annuel de la consommation énergétique de chaque bien et installation de leurs sites.



12. Optimisation de l'exploitation

Les acteurs surveillent et optimisent continuellement l'exploitation de leurs installations de technique du bâtiment.



13. Centres de calcul efficaces

Les acteurs refroidissent leurs centres de calcul sans machines frigorifiques et utilisent la chaleur résiduelle excédentaire.



14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul

Les acteurs mettent en place un système de gestion visant une optimisation énergétique systématique de leurs centres de calcul.

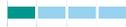


15. Consolidation des centres de calcul

Les acteurs intègrent les serveurs décentralisés moins efficaces dans des centres de calcul centralisés.



La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.



La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.



La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.



La mise en œuvre est en bonne voie.

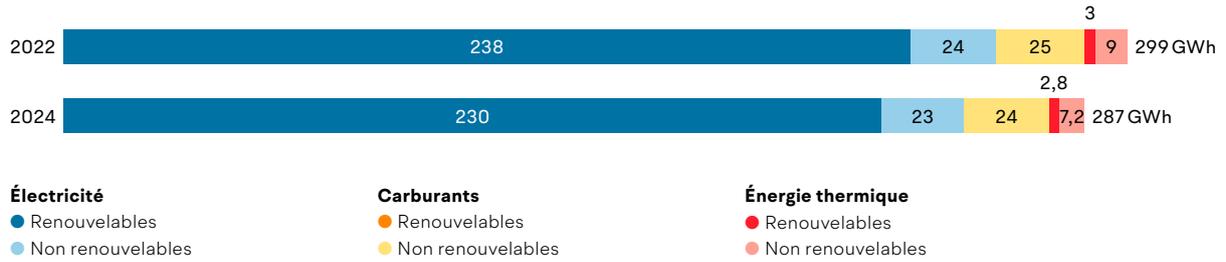


La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.

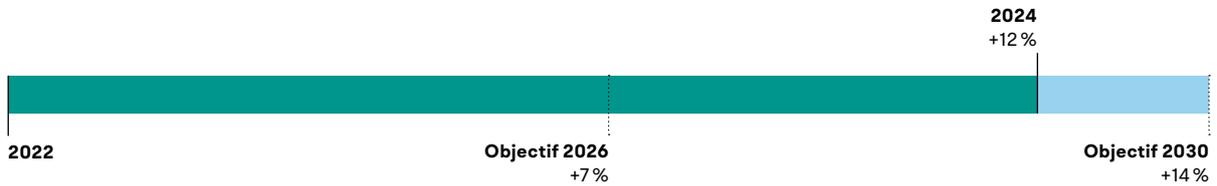
BLS



Consommation d'énergie finale

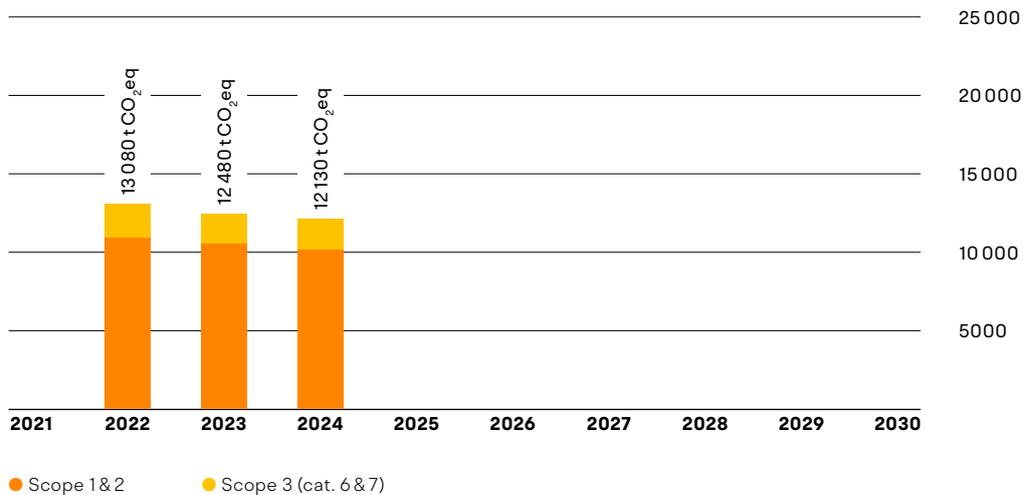


Efficacité énergétique



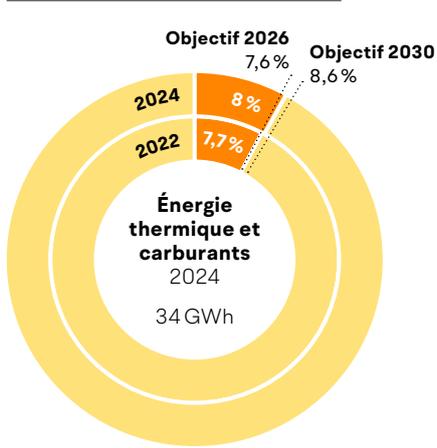
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 12 % par rapport à l'année de base 2022. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Chez BLS, il s'agit des kilomètres-personnes (transport de personnes), des tonnes-kilomètres nettes (transport de marchandises), des kilomètres parcourus (bus et bateaux) et du nombre de voitures transportées (transport de voitures). Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

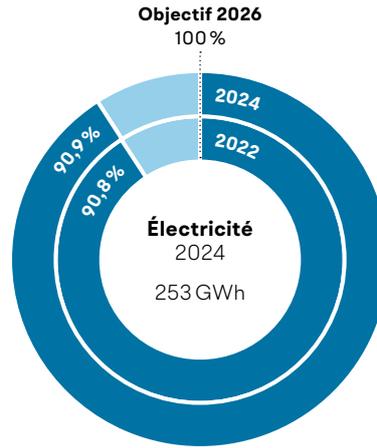


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de BLS. Les méthodes de calcul diffèrent en raison des différentes limites des systèmes. Le rapport de durabilité inclut en outre les filiales à l'étranger.

Énergies renouvelables



● Renouvelables ● Non renouvelables

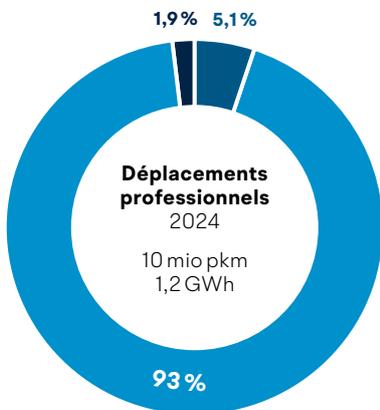


● Renouvelables ● Non renouvelables

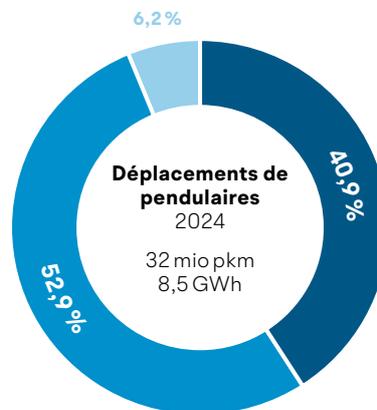
Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



● Voiture ● Train/bus ● Avion



● Voiture ● Train/bus ● À pied/à vélo



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Analyse des volumes de déchets

90 % (2026)

2. Critères de durabilité dans les appels d'offres

50 % (2025)

3. Monitoring énergétique pour les bâtiments

85 % (2026)

4. Monitoring énergétique pour les véhicules

80 % (2026)

5. Évaluation du potentiel du photovoltaïque

80 % (2025)

6. Développement de la trajectoire de réduction des émissions de CO₂

100 % (2025)

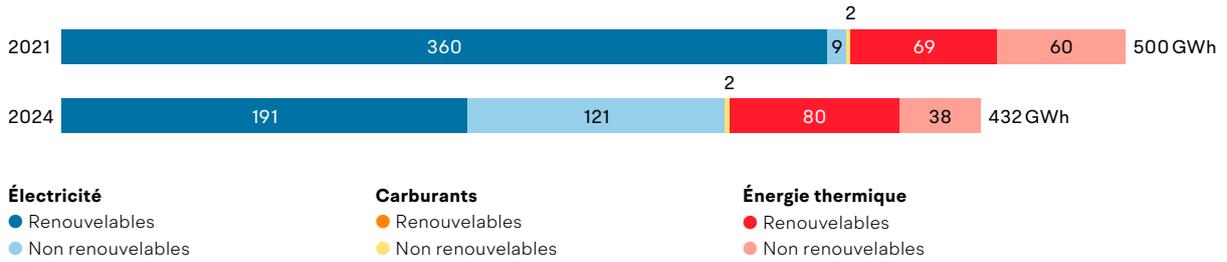
	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

Domaine des EPF



Consommation d'énergie finale

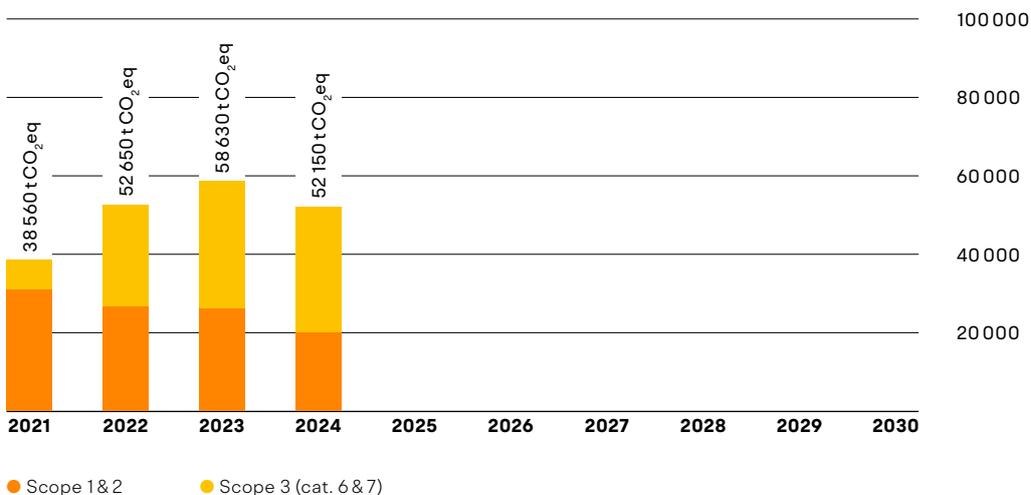


Efficacité énergétique



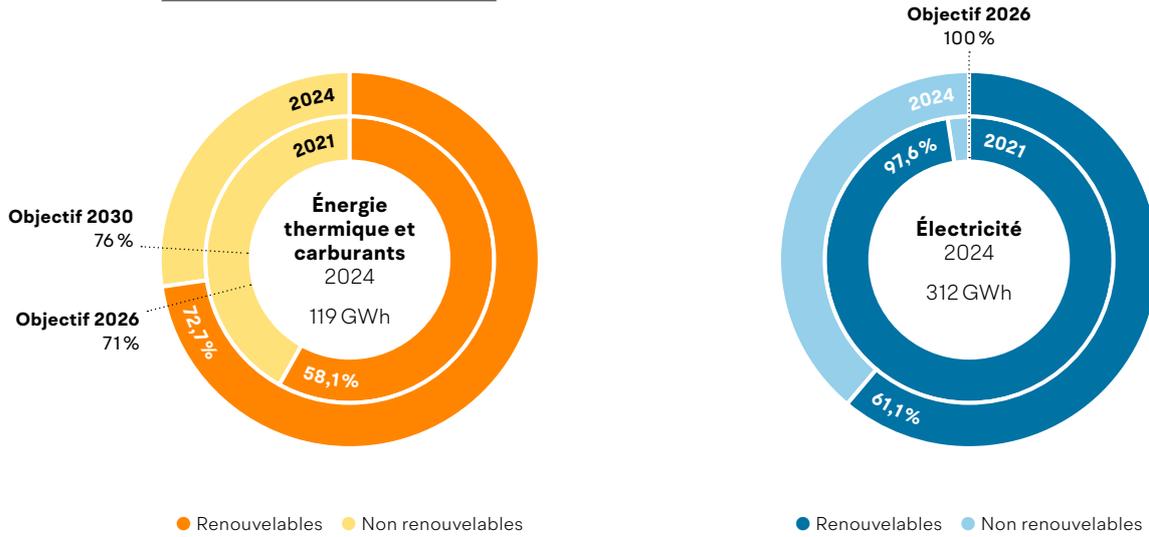
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 31% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Dans le cas du Domaine des EPF, il s'agit des équivalents temps plein (exception : l'Institut Paul Scherrer utilise plusieurs paramètres de référence). Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre



Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de gestion](#) actuel du Domaine des EPF. Les méthodes de calcul utilisées peuvent diverger de celles employées ici. Ainsi, dans leurs propres rapports, les institutions du Domaine des EPF utilisent en partie des facteurs d'émissions qui divergent de ceux employés par l'initiative EEC.

Énergies renouvelables

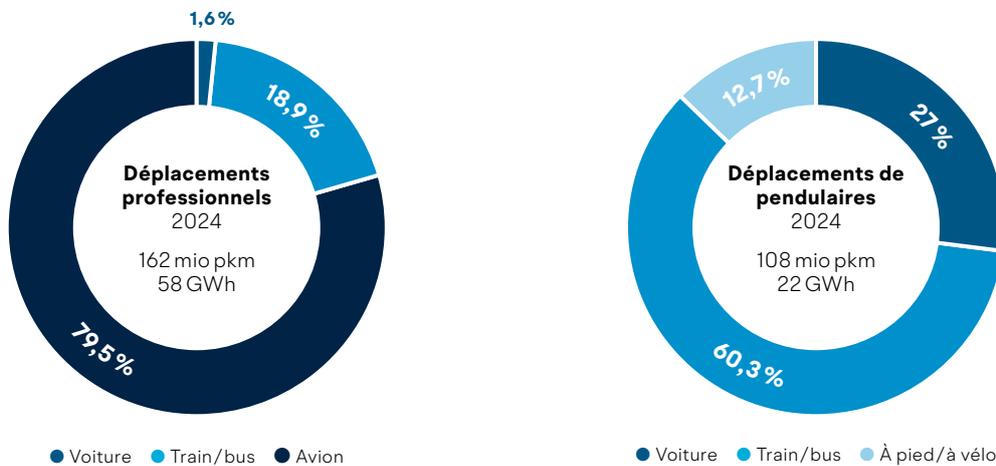


Toutes les institutions du Domaine des EPF s'efforcent de réduire au minimum les émissions de CO₂ générées par les achats d'électricité. Compte tenu du marché actuel, l'EPFL et le PSI ont décidé d'acheter de l'électricité suisse produite à partir de l'énergie nucléaire afin de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, de développer les énergies renouvelables sur leur campus et de renforcer la recherche avec les économies réalisées.

Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Utilisation de la chaleur résiduelle et de l'énergie photovoltaïque (Empa / Eawag)

(2026)

2. Énergie renouvelable pour la centrale thermique et le centre de calcul (EPFL)

100 % (2022)

3. Restauration durable sur les campus (EPFL)

80 % (2030)

4. Réseau énergétique Höggerberg (EPFZ)

(2030)

5. Réduire les émissions de CO₂ des vols d'affaires

-30 % (2030)

6. Mise en œuvre du « Masterplan Energie ETH Zentrum » (EPFZ)

(2030)

7. Source de Lumière Synchrotron Suisse (SLS) 2.0 (PSI)

-2 GWh/a (2025)

8. Développement de la production PV (WSL)

250 MWh/a (2030)

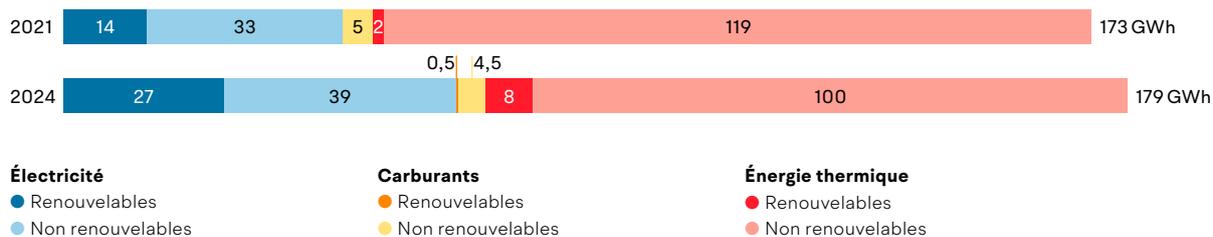
- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

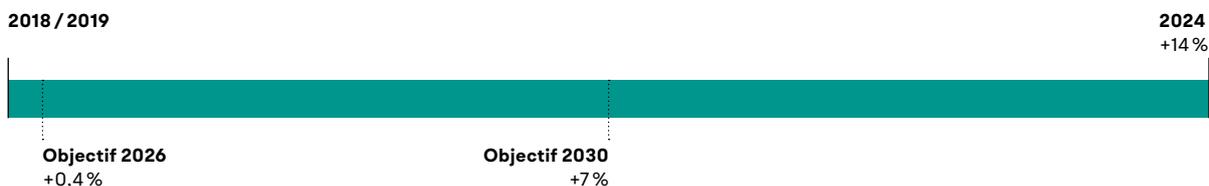
Flughafen Zürich AG



Consommation d'énergie finale

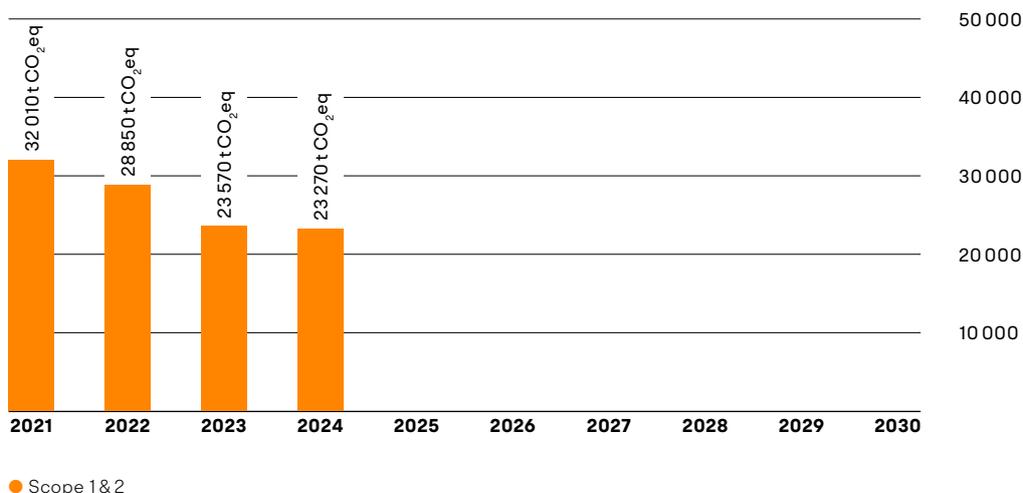


Energieeffizienz



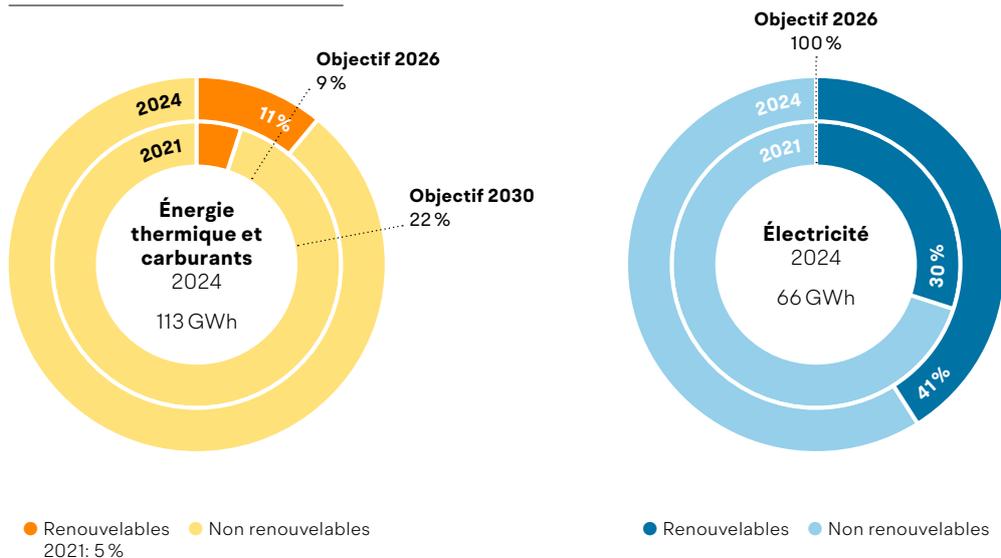
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 14 % par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Chez Flughafen Zürich AG, il s'agit de la surface de référence énergétique et des unités de trafic. Ces dernières englobent toutes les personnes qui utilisent l'aéroport. 1000 kg de fret correspondent à 10 passagères et passagers. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

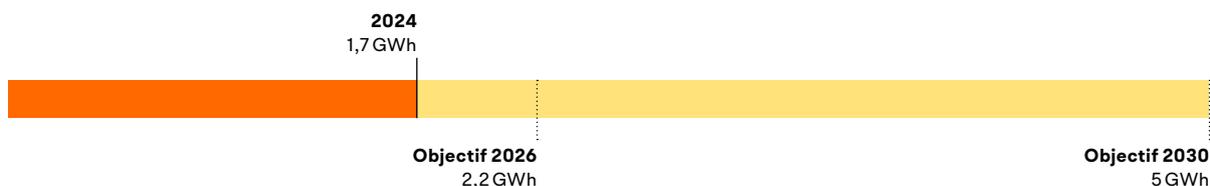


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de gestion](#) actuel de Flughafen Zürich AG (en allemand). Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport. Alors qu'elles figurent dans le rapport de l'entreprise, les émissions directes des réfrigérants ne sont pas présentées ici.

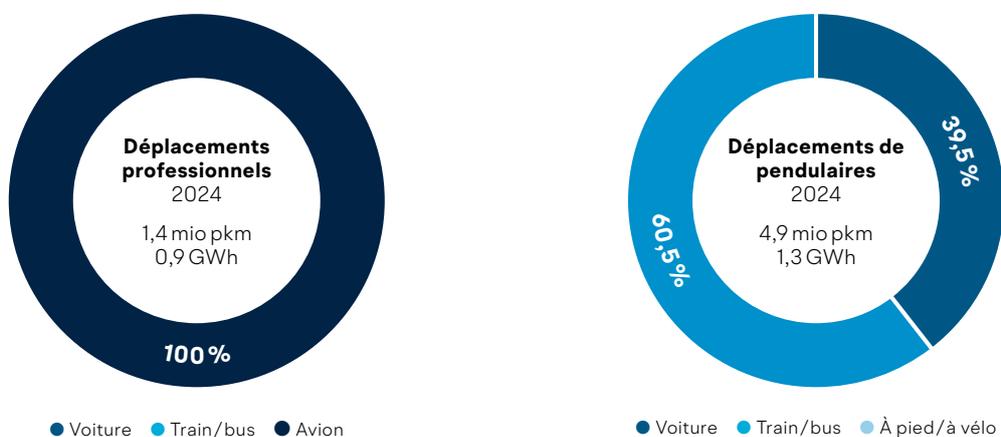
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



La Flughafen Zürich AG ne saisit que les déplacements professionnels en avion et non les déplacements pendulaires à vélo/pied.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Infrastructure de recharge électrique côté ville

75 points de recharge plus 1 station de recharge rapide (2030)

2. Infrastructure de recharge électrique côté piste

150 points de recharge plus 2 stations de recharge rapide (2030)

3. Utilisation des installations 400 Hz

80 % (2030)

4. Produit électrique issu de sources renouvelables pour les locataires

(2030)

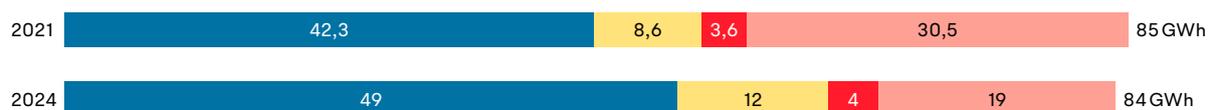
- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

Genève Aéroport



Consommation d'énergie finale



Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

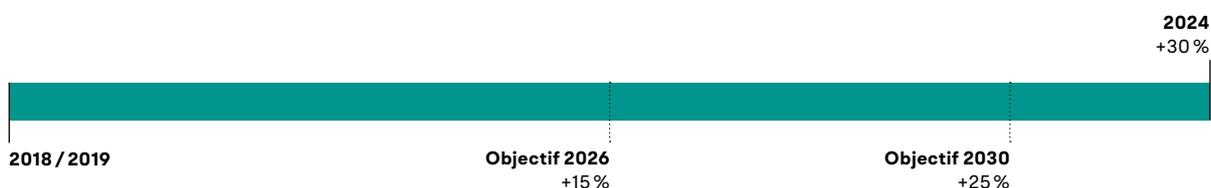
Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Énergie thermique

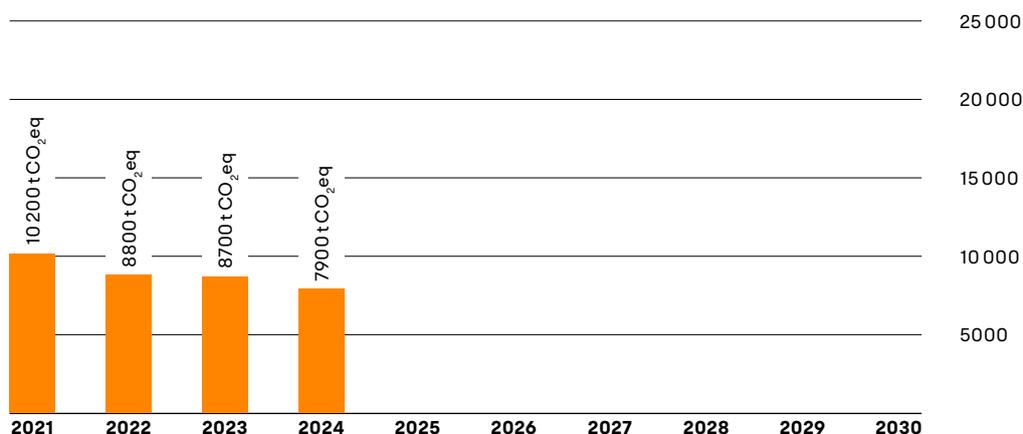
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 30% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Dans le cas de Genève Aéroport, il s'agit de la surface de référence énergétique et des unités de trafic (passagers et fret). Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

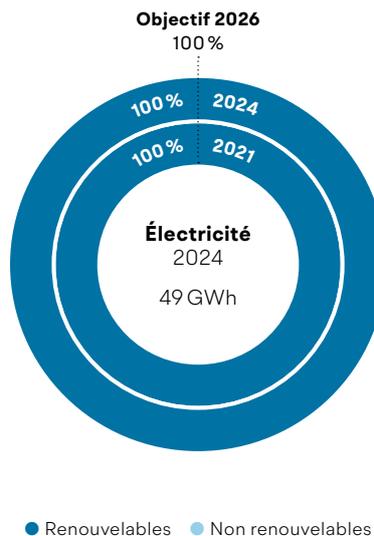
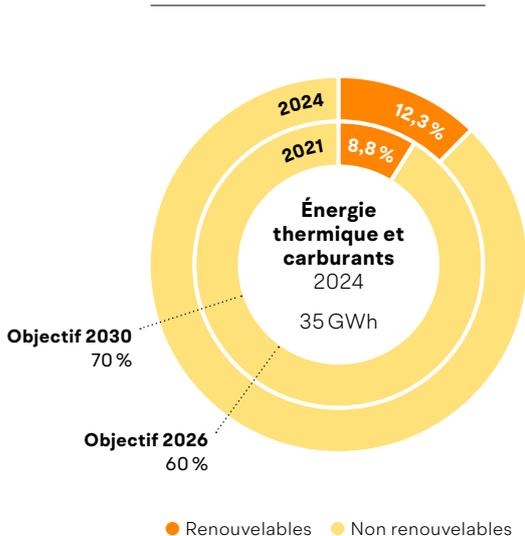
Émissions de gaz à effet de serre



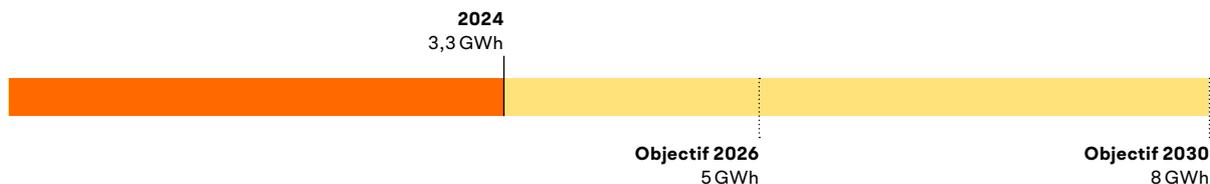
● Scope 1 & 2

Émissions de CO₂ générées par la consommation d'énergie de la plateforme aéroportuaire (hors kérosène pour les appareils et fluides frigorigènes). Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de Genève Aéroport. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

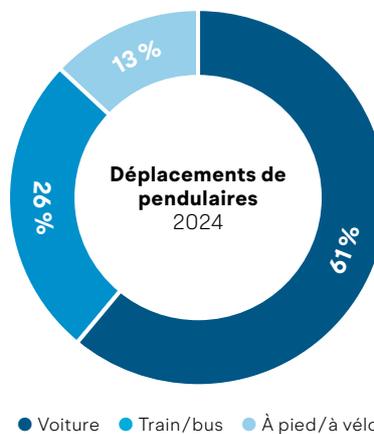
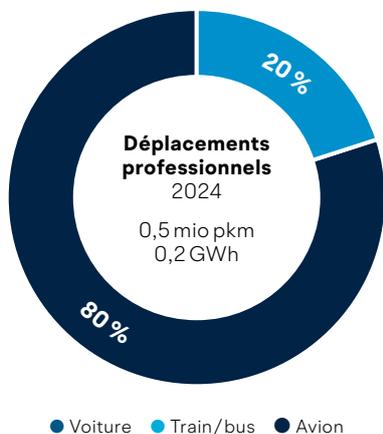
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Genève Aéroport ne saisit pas le trafic automobile pour les déplacements professionnels et ne saisit que les pourcentages pour les déplacements pendulaires.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Mesures d'efficacité énergétique

-1,8 GWh (2026)

2. Accélération de la rénovation du parc immobilier

4 % (2030)

3. Véhicules et engins tarmac respectueux de l'environnement

200 véhicules (2030)

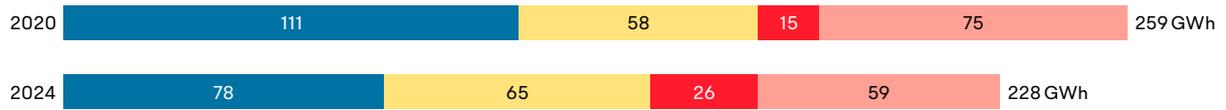
	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

La République et canton de Genève



Consommation d'énergie finale



Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

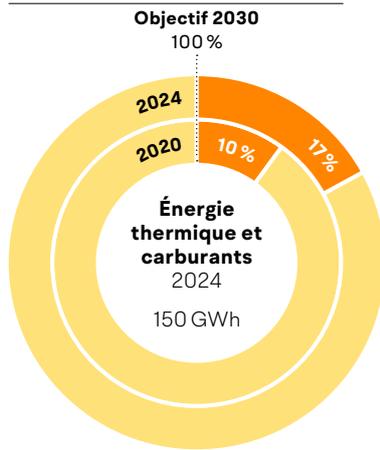
Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

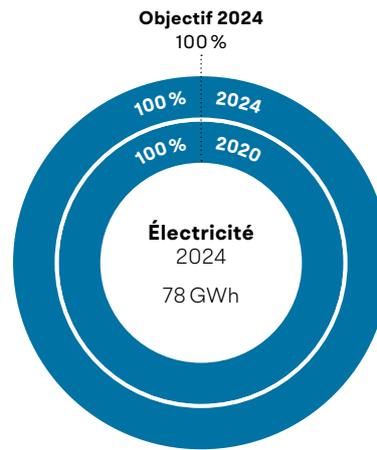
Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

Énergies renouvelables

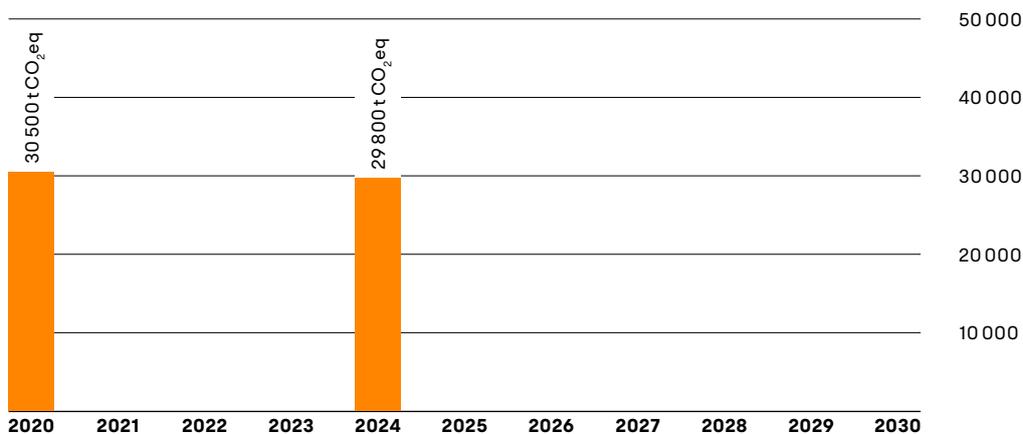


- Renouvelables
- Non renouvelables



- Renouvelables
- Non renouvelables

Émissions de gaz à effet de serre



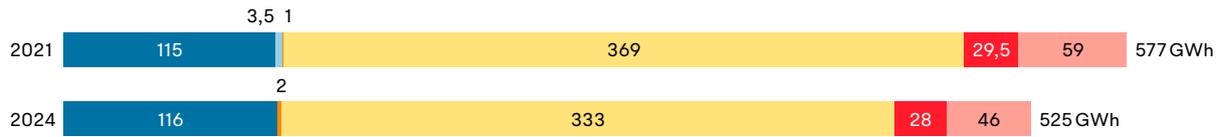
- Scope 1 & 2

Les chiffres publiés par le canton de Genève comprennent les données de l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) et des Transports publics genevois (TPG). Les méthodes de calcul utilisées dans les publications de cet acteur peuvent différer de celles utilisées dans le présent rapport.

La Poste Suisse



Consommation d'énergie finale



Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Énergie thermique

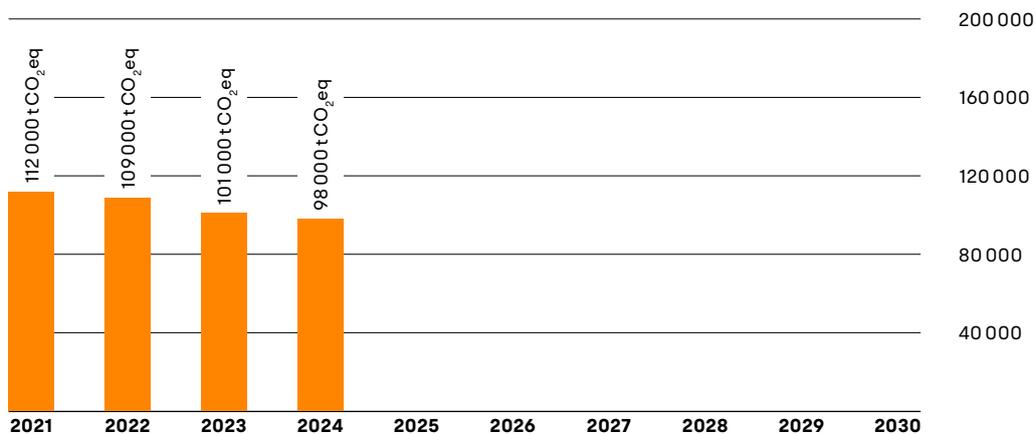
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 16 % par rapport à l'année de base 2021. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Pour La Poste Suisse, il s'agit des kilomètres parcourus. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

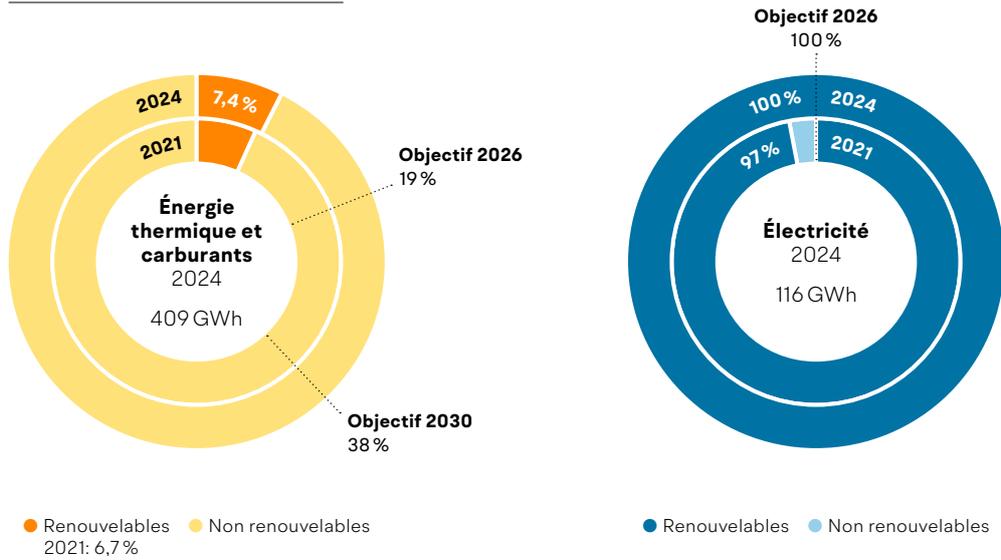
Émissions de gaz à effet de serre



- Scope 1 & 2

Par ailleurs, en 2024, le groupe La Poste Suisse a émis 29 000 tonnes CO₂eq du scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe. Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de La Poste Suisse. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables

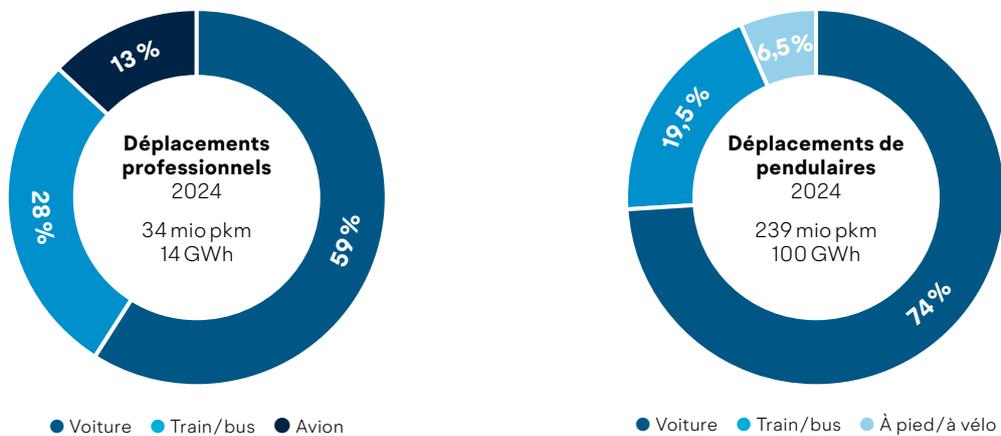


Production d'électricité écologique



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif est une puissance installée de 26 MWc à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWc du groupe.

Déplacements professionnels et pendulaires



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

En tant que groupe, la Poste Suisse met en œuvre les 15 mesures communes. La mise en œuvre est répartie entre La Poste Suisse, CarPostal et PostFinance. C'est pourquoi certaines mesures sont exclues ici.

Mesures individuelles

1. Réduction des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) au niveau du groupe

-42% (2030)

2. Courant vert certifié pour la mobilité électrique et les offices de poste

106 GWh (2030)

3. CO₂ compensé avec l'envoi « pro clima »

-150 000 tonnes de CO₂ (2030)

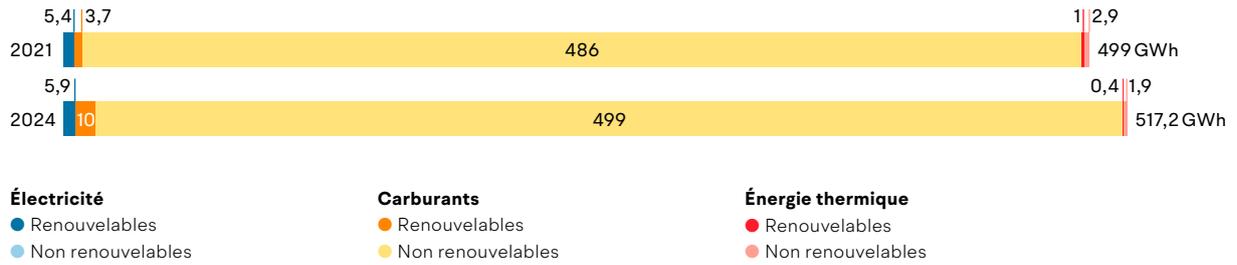
- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

CarPostal



Consommation d'énergie finale

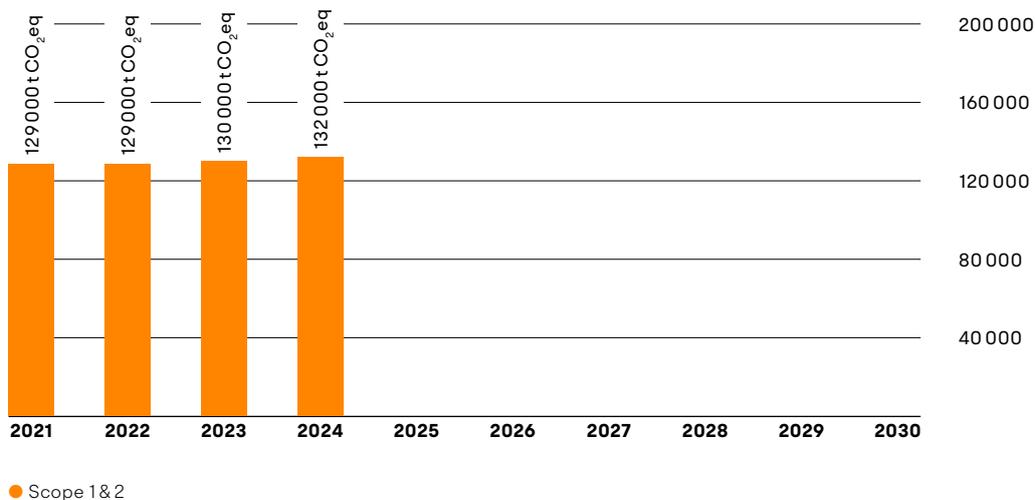


Efficacité énergétique



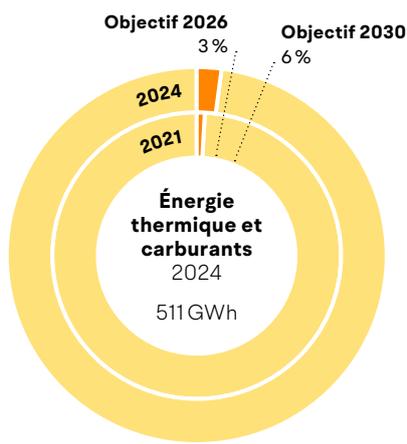
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 3,4 % par rapport à l'année de base 2021. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Pour CarPostal, il s'agit des kilomètres productifs. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

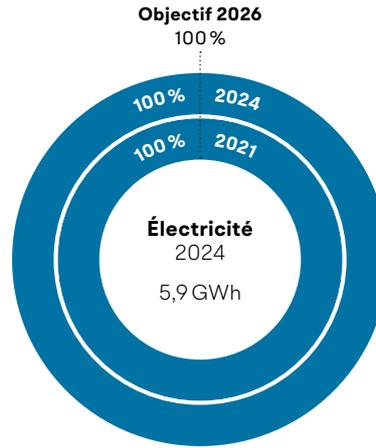


Par ailleurs, en 2024, le groupe La Poste Suisse a émis 29 000 tonnes CO₂eq du scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe. Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de La Poste Suisse. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables



● Renouvelables ● Non renouvelables
2024: 2,1%
2021: 0,9%



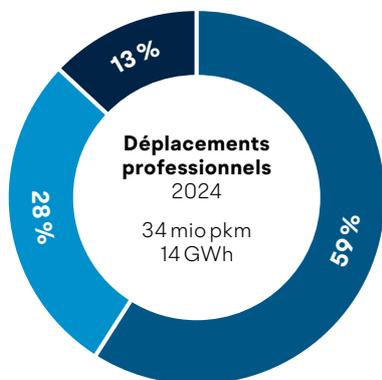
● Renouvelables ● Non renouvelables

Production d'électricité écologique

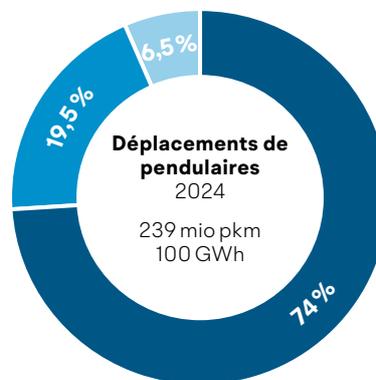


Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif est une puissance installée de 26 MWc à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWc du groupe.

Déplacements professionnels et pendulaires



● Voiture ● Train/bus ● Avion



● Voiture ● Train/bus ● À pied/à vélo

Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

En tant que groupe, la Poste Suisse met en œuvre les 15 mesures communes. La mise en œuvre est répartie entre La Poste Suisse, CarPostal et PostFinance. C'est pourquoi certaines mesures sont exclues ici.

Mesures individuelles

1. Réduction des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) au niveau du groupe

-42% (2030)

2. Bus à propulsion alternative

-166 GWh/a (2030)

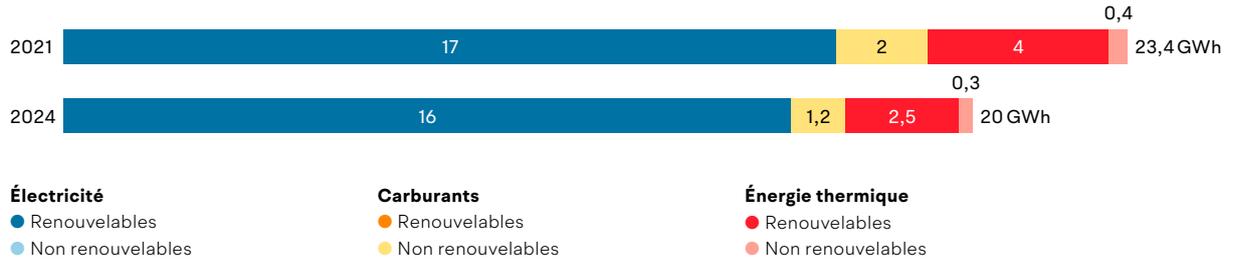
	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

PostFinance



Consommation d'énergie finale

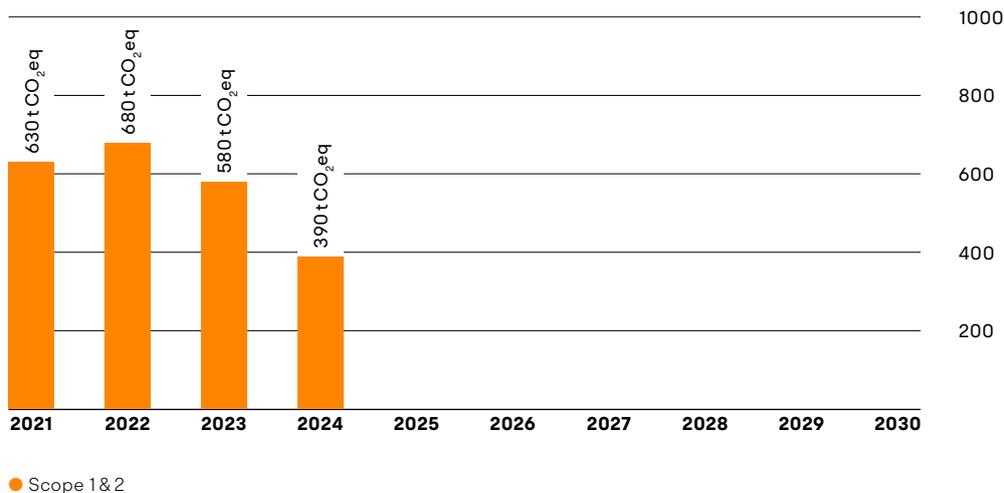


Efficacité énergétique



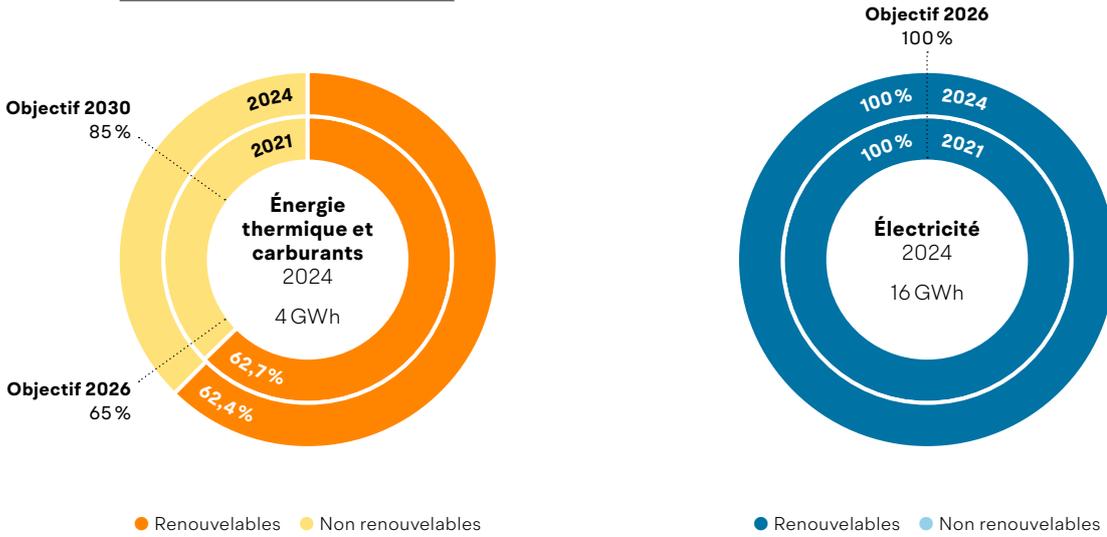
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 25% par rapport à l'année de base 2021. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Chez PostFinance, il s'agit du nombre de transactions. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre



Par ailleurs, en 2024, le groupe La Poste Suisse a émis 29 000 tonnes CO₂eq du scope 3 (cat. 6 et 7). Les émissions du scope 3 sont saisies à l'échelle du groupe. Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de PostFinance. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables



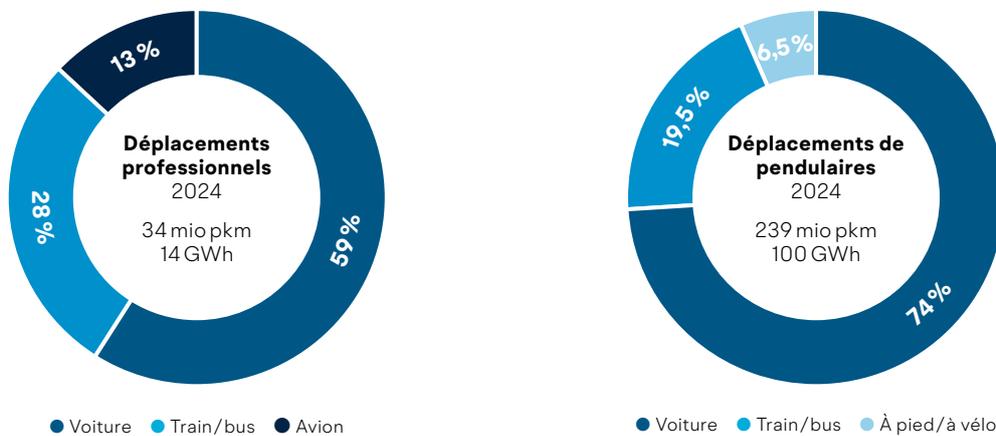
La baisse de la part des énergies renouvelables (énergie thermique et carburants) s'explique par les gains d'efficacité et l'électrification du parc automobile. En valeur absolue, la consommation d'énergies non renouvelables a diminué au cours de l'année sous revue (cf. consommation finale d'énergie, page 36).

Production d'électricité écologique



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse. L'objectif est une puissance installée de 26 MWc à l'horizon 2030. La définition différente des limites du système engendre un écart par rapport à l'objectif officiel de 30 MWc du groupe.

Déplacements professionnels et pendulaires



Les données ont trait à l'ensemble du groupe La Poste Suisse.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

En tant que groupe, la Poste Suisse met en œuvre les 15 mesures communes. La mise en œuvre est répartie entre La Poste Suisse, CarPostal et PostFinance. C'est pourquoi certaines mesures sont exclues ici.

Mesures individuelles

1. Réduction des émissions de CO₂ (scopes 1 et 2) au niveau du groupe

-42% (2030)

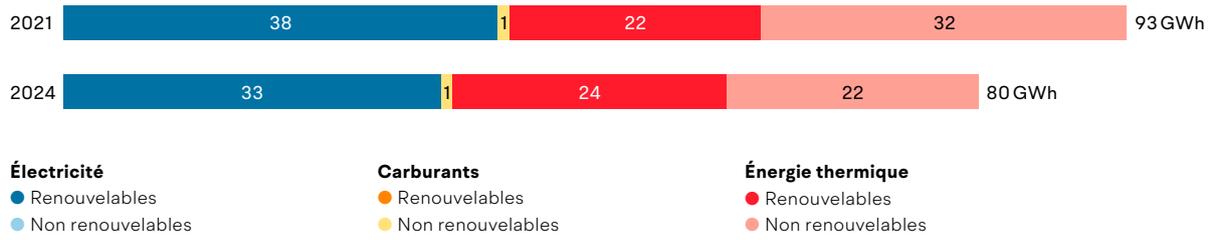
- La mise en oeuvre n'a pas commencé.
- La mise en oeuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

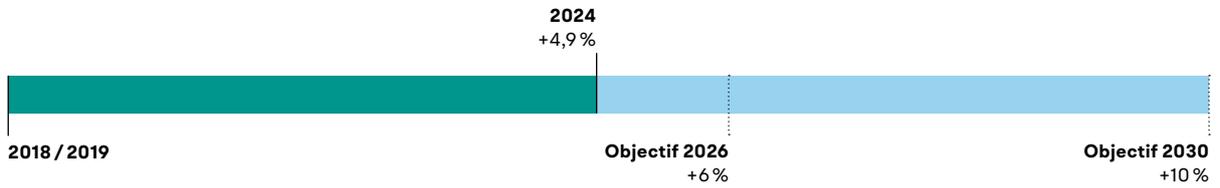
RUAG MRO Holding SA



Consommation d'énergie finale

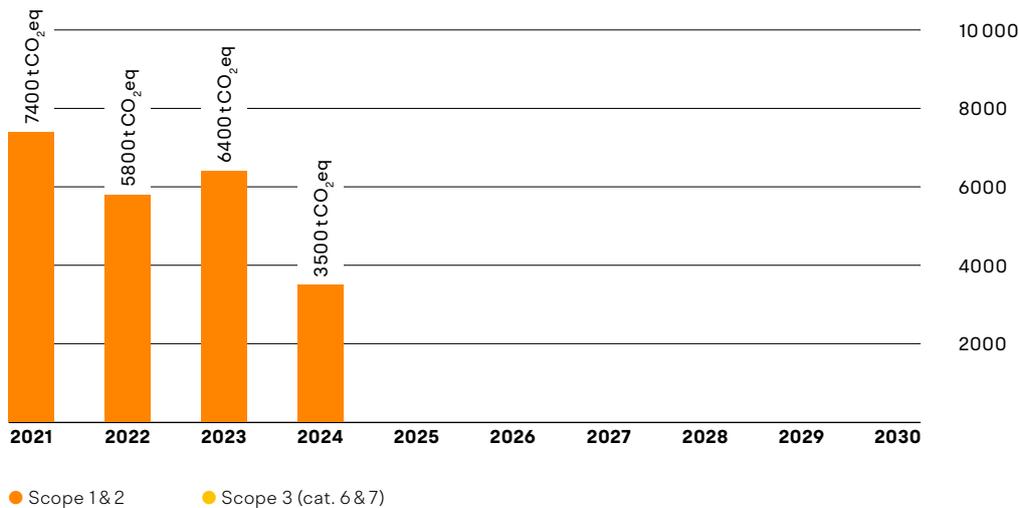


Efficacité énergétique



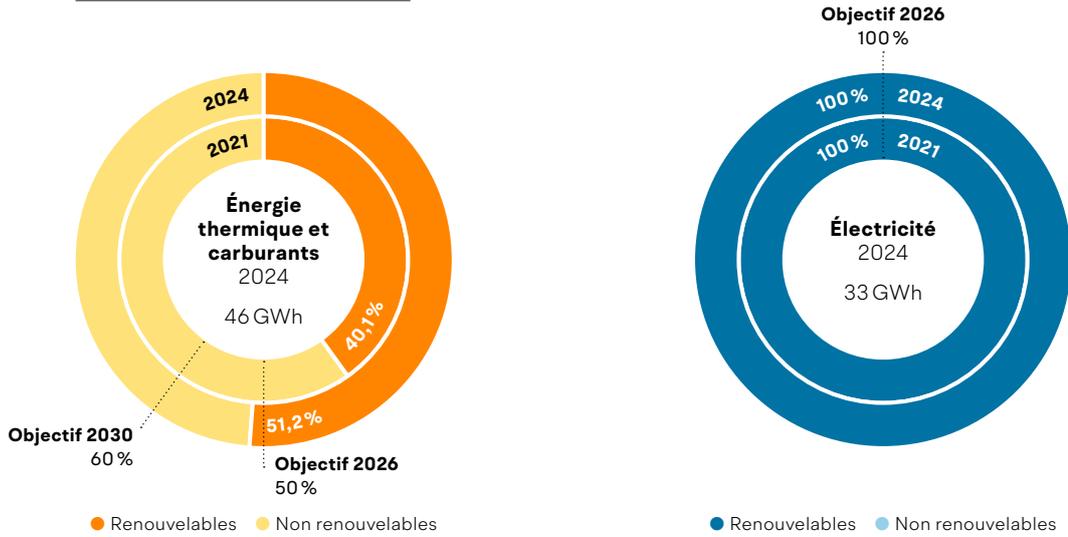
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 4,9% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par surface de référence énergétique. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

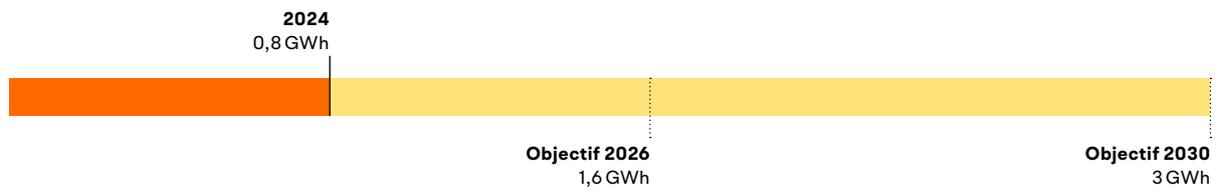


RUAG MRO Holding SA ne saisit pas encore de données de mobilité et donc pas non plus les émissions du scope 3 générées par les déplacements professionnels et pendulaires. Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat sur le [rapport de durabilité](#) de RUAG MRO Holding SA. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires

RUAG MRO Holding SA ne saisit pas encore de données de mobilité.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Chaleur renouvelable pour les bâtiments

0 tonne de CO₂ (2030)

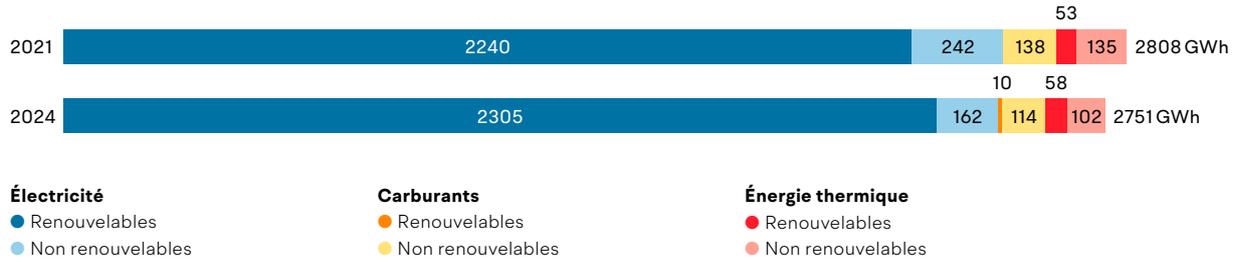
- La mise en oeuvre n'a pas commencé.
- La mise en oeuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

CFF



Consommation d'énergie finale

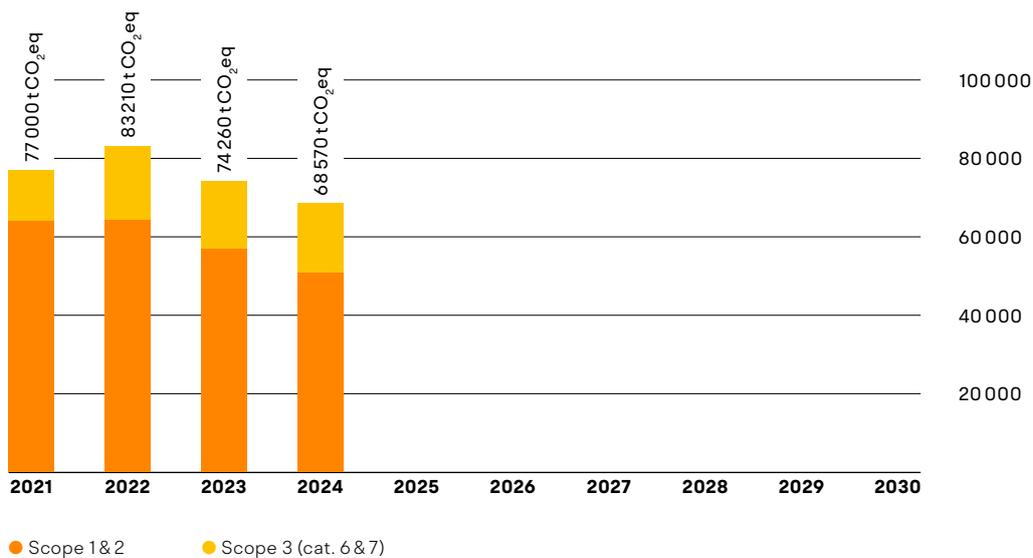


Efficacité énergétique



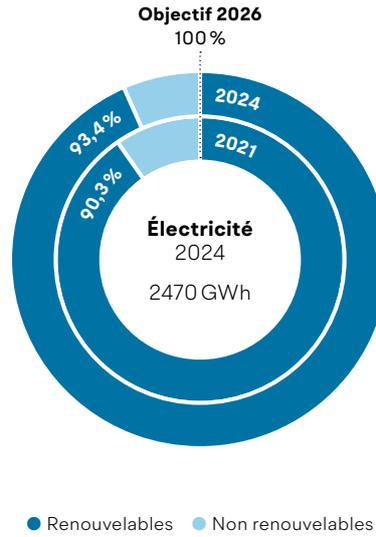
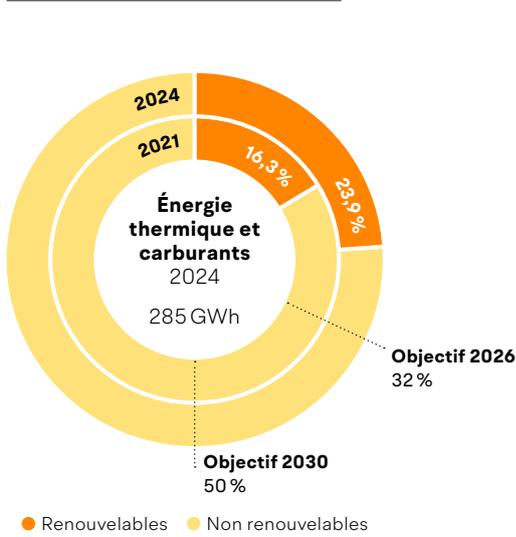
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 7,9% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Aux CFF, il s'agit des kilomètres-personnes (transport de personnes) et des tonnes-kilomètres nettes (transport de marchandises). Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

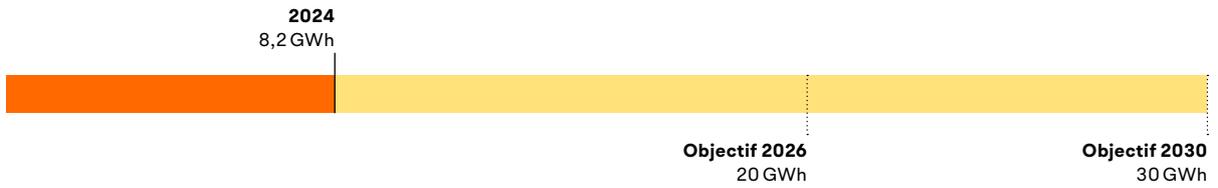


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de développement durable](#) actuel des CFF. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables

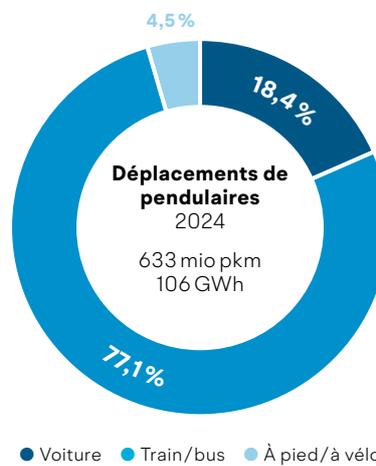
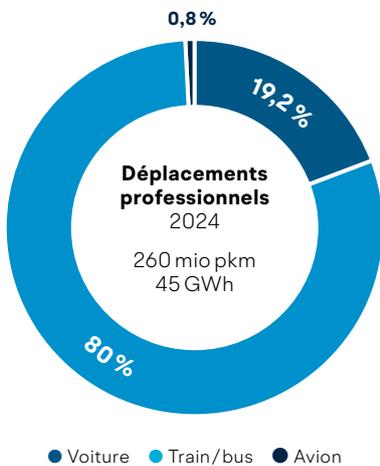


Production d'électricité écologique



Le diagramme indique l'électricité solaire produite par les CFF. En 2024, l'entreprise a aussi produit 1093 GWh d'électricité verte d'origine hydraulique.

Déplacements professionnels et pendulaires



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Remplacement des convertisseurs de courant ferroviaire

-15,6 GWh/a (2030)

2. Production d'électricité plus efficace à la centrale électrique de Ritom

1,3 GWh/a (2026)

3. Renouvellement de la locomotive de manœuvre Am843

-8800 tonnes de CO₂/a (2029)

4. Optimisation de l'éclairage des zones d'accès au train et des faisceaux de voies

-10,1 GWh/a (2025)

5. Optimisation énergétique du garage du duplex TR

-4,5 GWh/a (2026)

6. Conversion des chauffages d'aiguillage au gaz

-2600 tonnes de CO₂/a (2030)

7. Utilisation de réfrigérants naturels

-500 tonnes de CO₂/a (2030)

8. Train de mesures d'économie d'énergie appliquées au matériel roulant FLIRT

-6,7 GWh/a (2026)

9. Utilisation de carburants renouvelables (25 % de HVO)

-5100 tonnes de CO₂/a (2025)

10. Modernisation des voitures IC2000

-12,5 GWh/a (2025)

11. Modernisation des voitures ICN

-2,3 GWh/a (2027)

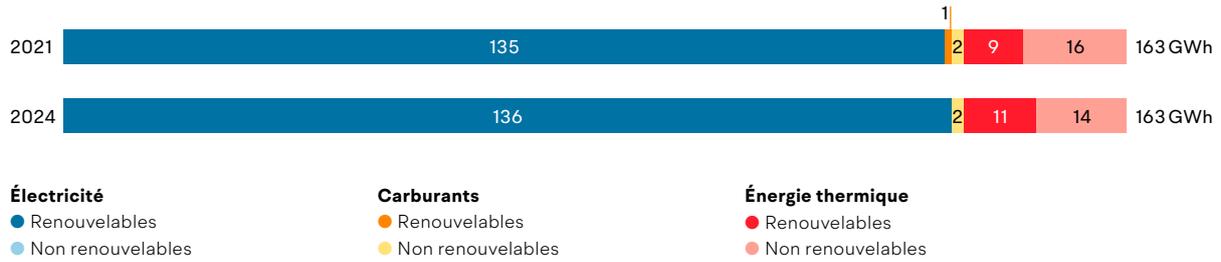
	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

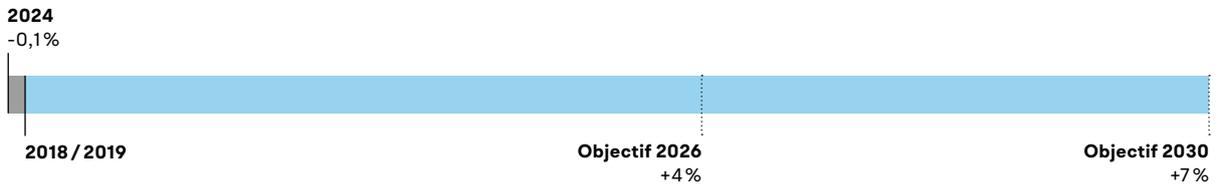
Services Industriels de Genève



Consommation d'énergie finale

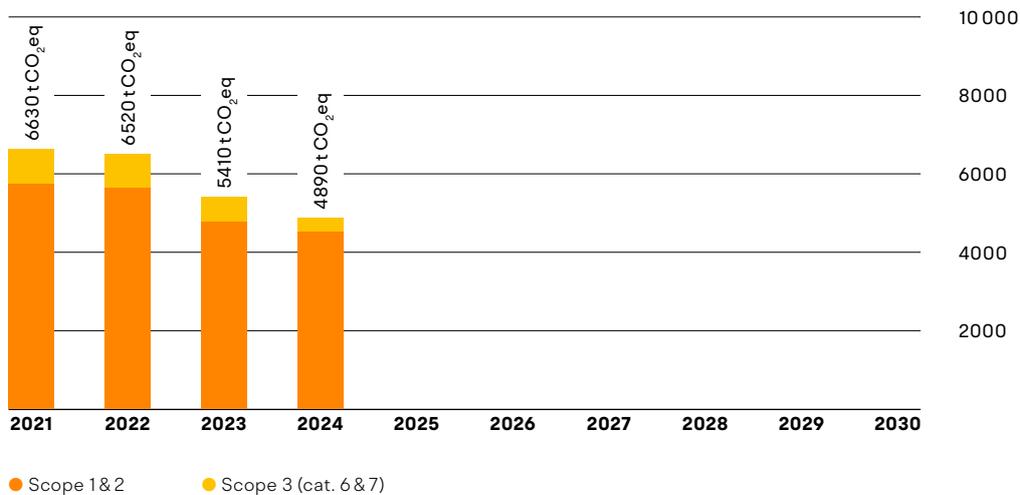


Efficacité énergétique



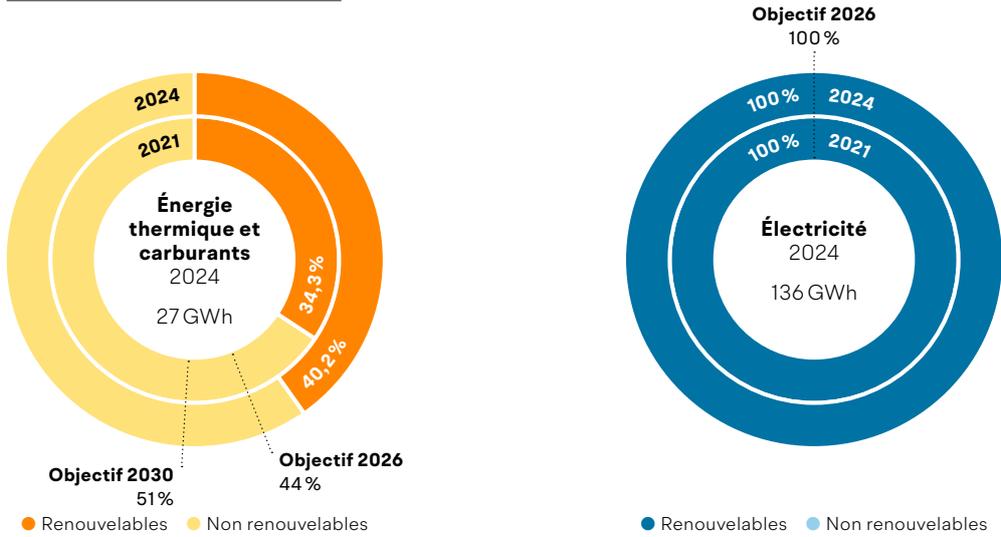
À fin 2024, l'efficacité énergétique s'est réduite de 0,1% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Aux SIG, il s'agit du mètre cube d'eaux usées épurées, du mètre cube d'eau potable livré, de la quantité de déchets traités et de la surface de référence énergétique. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre



Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de gestion et de durabilité](#) actuel des SIG. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

Énergies renouvelables

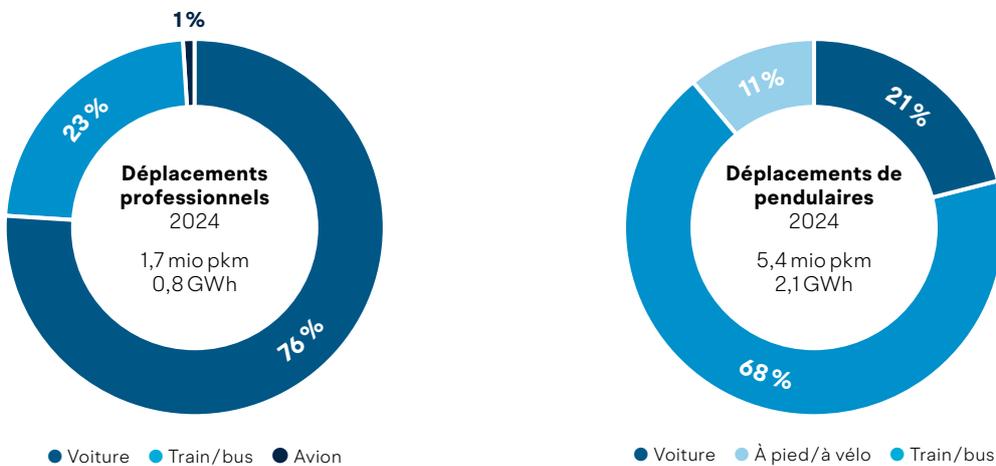


Production d'électricité écologique



Le diagramme indique l'électricité solaire produite par SIG. En outre, les SIG produisent annuellement quelque 730 GWh d'électricité verte d'origine hydraulique (une extension des installations existantes n'est pas prévue, des améliorations en termes d'efficacité et d'écologie sont par contre au programme).

Déplacements professionnels et pendulaires



En 2024, les SIG n'ont collecté que des données sur les voitures pour les déplacements pendulaires. Les autres domaines ont été évalués à partir d'enquêtes antérieures.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Économiser de l'électricité chez les clientes et clients

-425 GWh/a (2030)

2. Développement de la géothermie

20 % (2030)

3. Production de biogaz

80 GWh (2030)

4. Production d'électricité solaire

170,6 MWc (2025)

5. Réduction de la consommation de gaz de la clientèle

-59 000 tonnes de CO₂/a (2025)

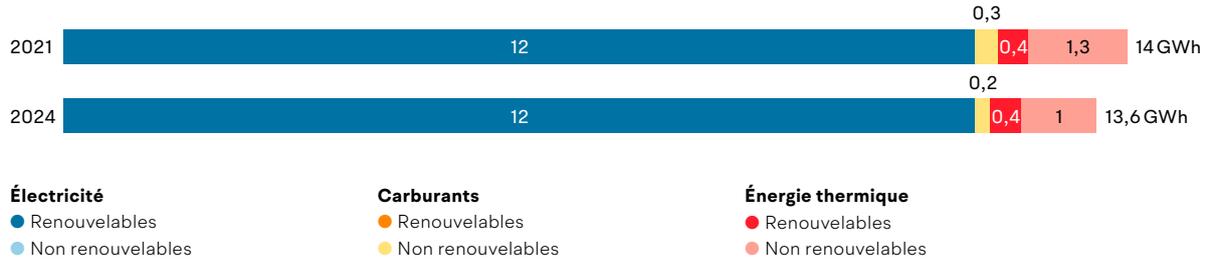
- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

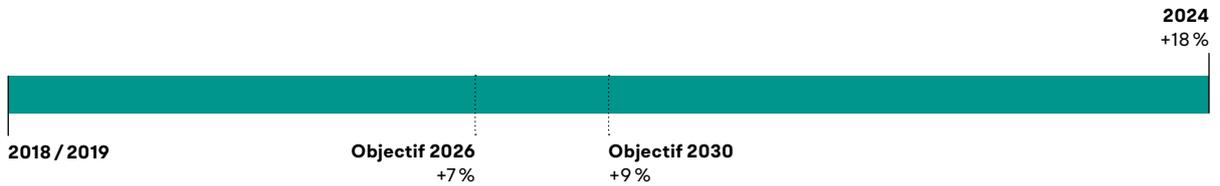
Skyguide



Consommation d'énergie finale

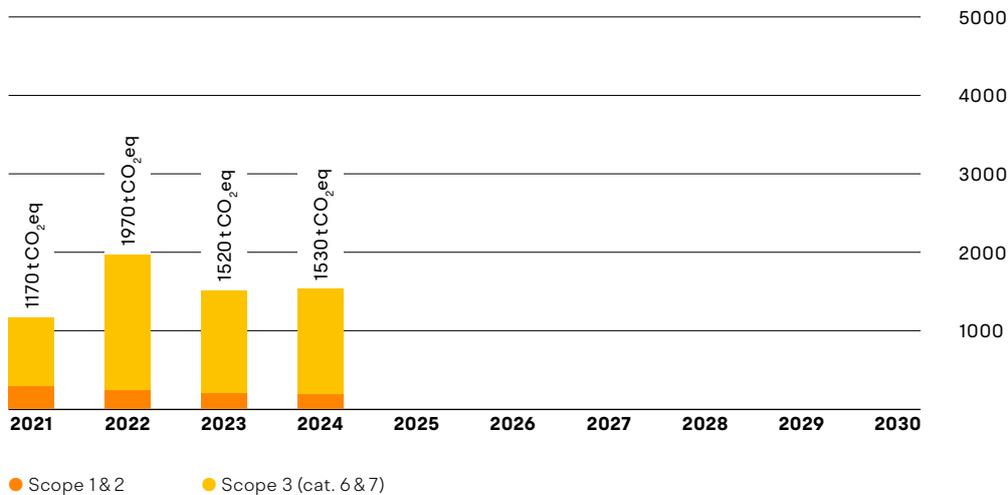


Efficacité énergétique



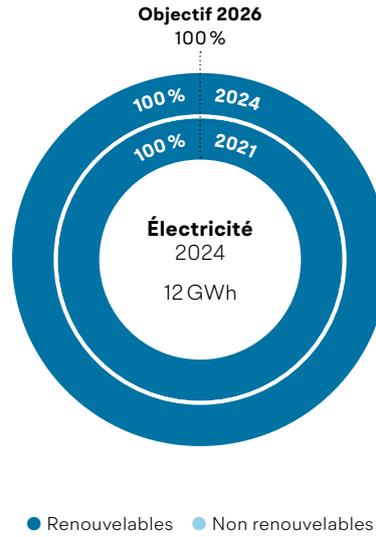
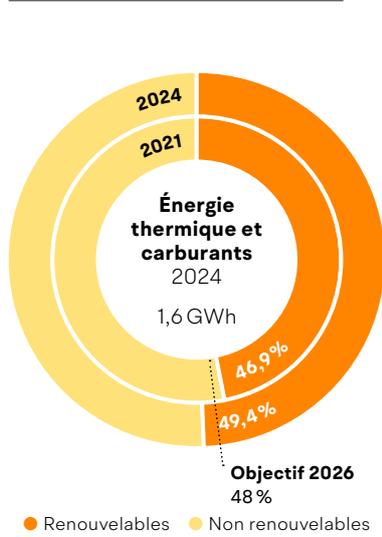
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 18 % par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Chez Skyguide, il s'agit de la surface de référence énergétique, du nombre de vols et des équivalents temps plein. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre



Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de gestion](#) actuel de Skyguide. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

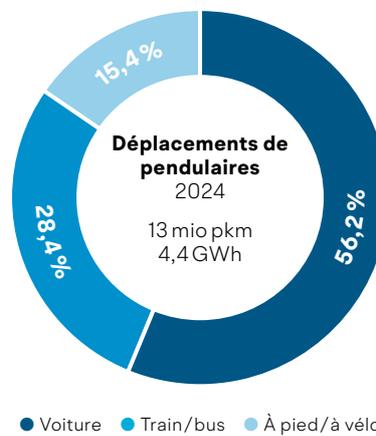
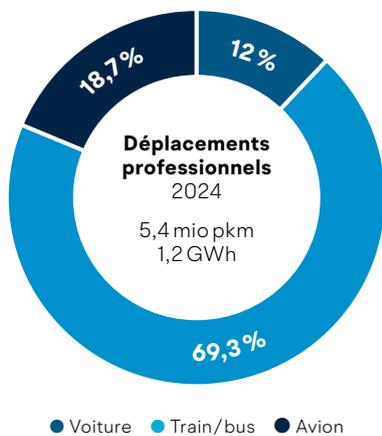
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Introduction de la gestion étendue des approches pour la région de Zurich (XMAN)

-127 GWh/a (2025)

2. Instauration de routes libres dans l'espace aérien suisse

-55 GWh/a (2022)

3. Remplacement des machines de refroidissement au centre de contrôle du trafic dans l'espace aérien à Genève

-350 MWh/a (2028)

4. Réduction des vols de calibration grâce à l'utilisation de drones

-541 MWh/a (2021)

5. Système radio de dernière génération (SmartRadio)

-200 MWh/a (2022)

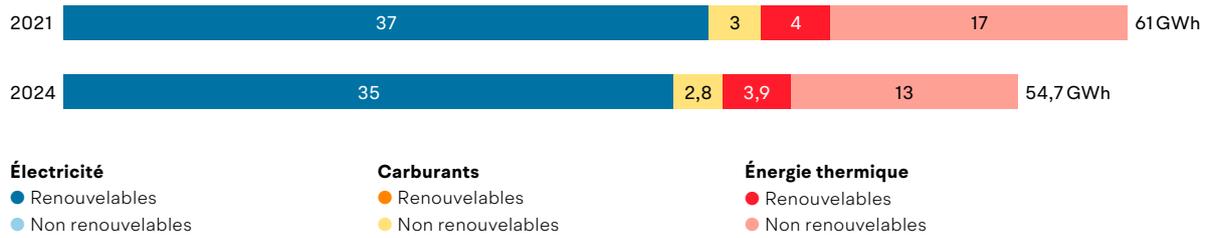
- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

SSR



Consommation d'énergie finale

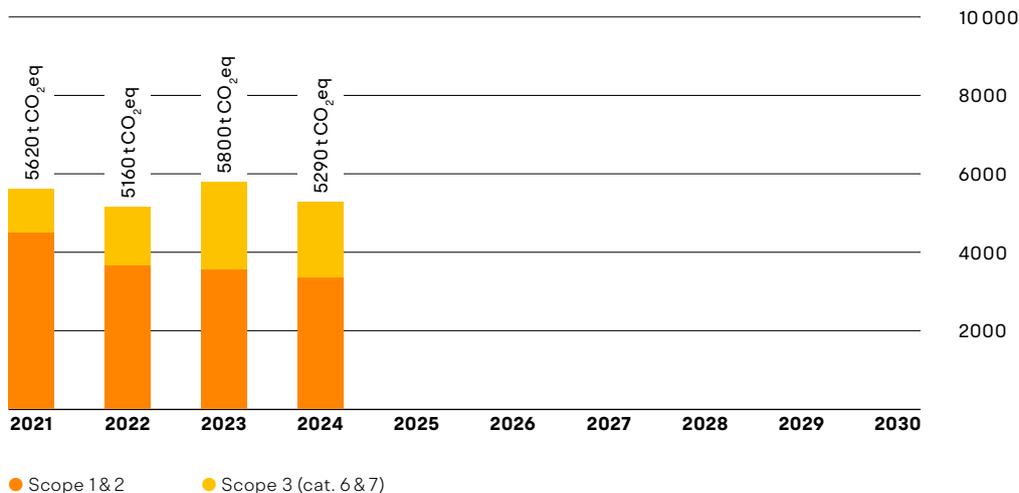


Efficacité énergétique



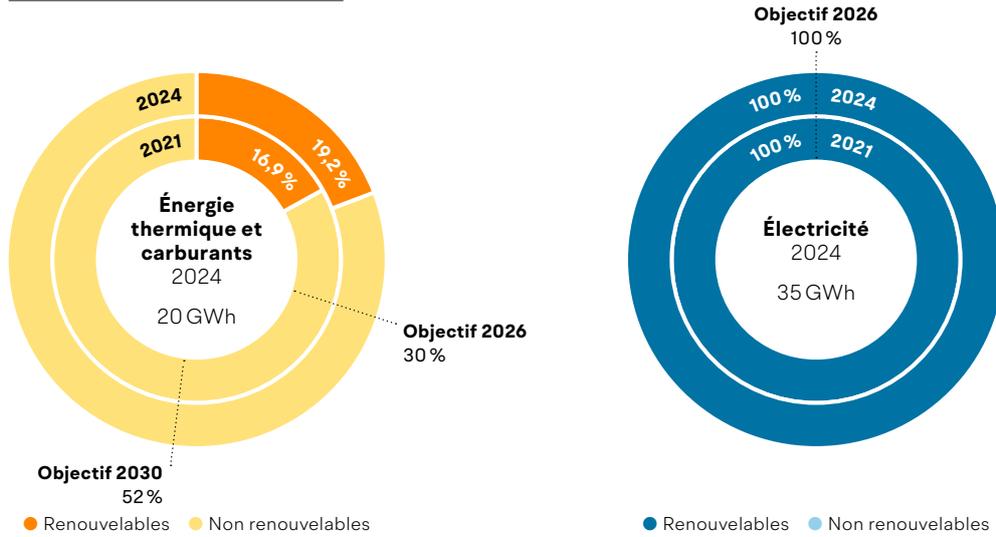
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 14 % par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. À la SSR, il s'agit de la surface nette au sol et des heures de diffusion. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

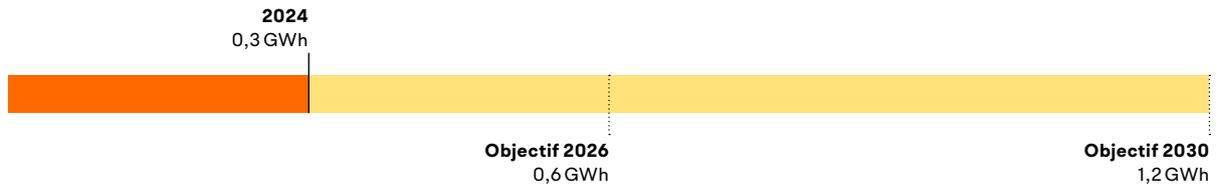


La SSR ne saisissant pas les déplacements en voiture, les émissions du scope 3 présentées (cat. 6 et 7) sont incomplètes. Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de gestion](#) actuel de la SSR. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

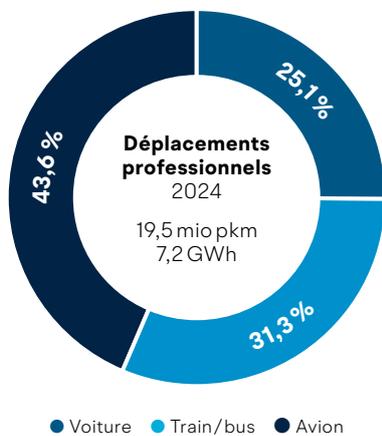
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



À niveau des déplacements pendulaires, la SSR ne recueille des données que sur les voyages en train / bus. En 2024, ces derniers ont représenté 7,1 mio pkm.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Analyse du bilan climatique des productions télévisuelles

(2025)

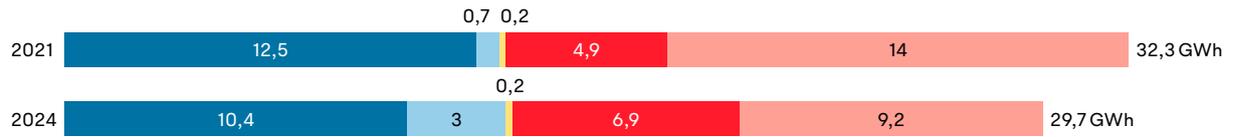
	La mise en oeuvre n'a pas commencé.
	La mise en oeuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

Suva



Consommation d'énergie finale



Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

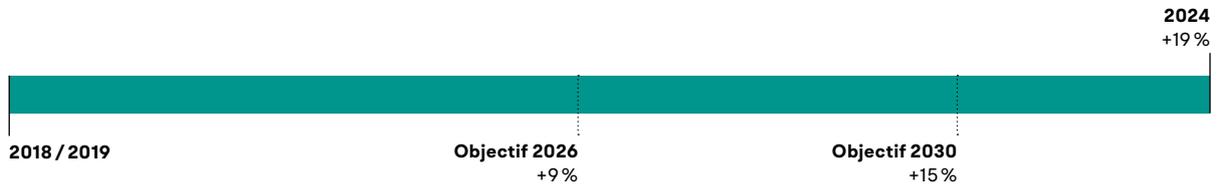
- Renouvelables
- Non renouvelables

Énergie thermique

- Renouvelables
- Non renouvelables

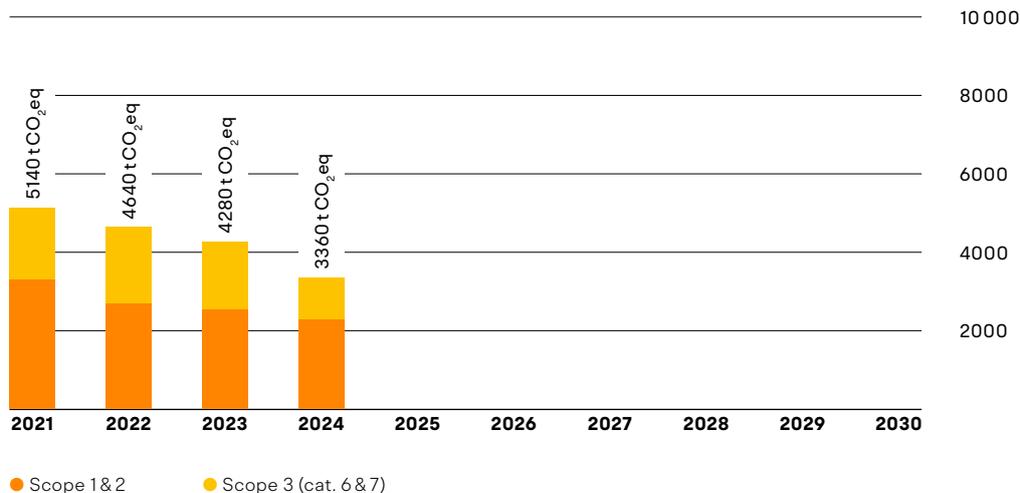
Les chiffres relatifs aux carburants ont trait uniquement à la propre flotte de véhicules (scopes 1 et 2).

Efficacité énergétique



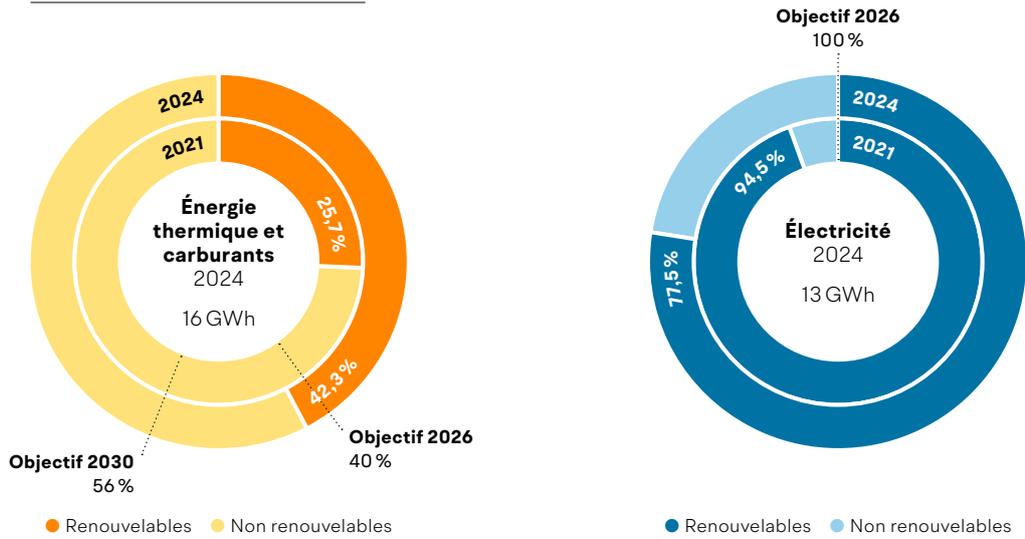
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 19% par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. À la Suva, il s'agit des équivalents temps plein au siège et dans les agences ainsi que des journées d'hospitalisation pour les deux cliniques. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

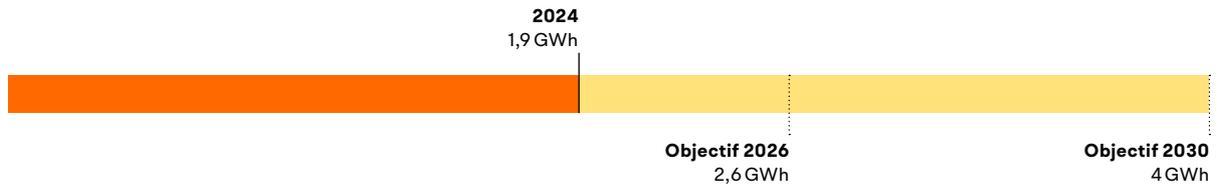


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [rapport de durabilité](#) actuel de la Suva. En raison de délimitations différentes pour les émissions du scope 3, les données présentées ici ne sont pas directement comparables avec les indications du rapport de durabilité.

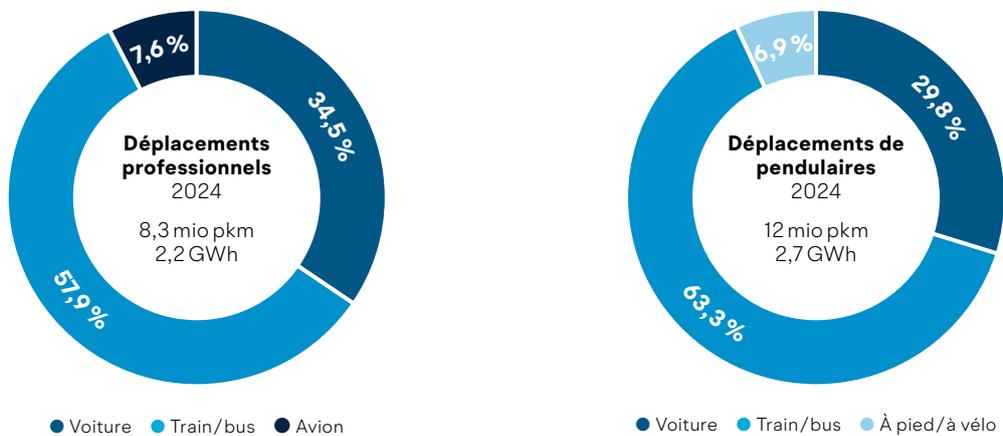
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Les données relatives aux déplacements professionnels ne représentent que le scope 3 (hors véhicules professionnels propres). Nouveau relevé des déplacements pendulaires en 2024 incluant le télétravail.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Réduction des émissions de CO₂ générées par les déplacements professionnels

-10 % (2030)

2. Trajectoire zéro émission nette de gaz à effet de serre au niveau opérationnel

-3600 tonnes CO₂eq (2030)

3. Trajectoire zéro émission nette de gaz à effet de serre dans les placements financiers

-42 % (2030)

4. Réduction des bouteilles en PET

-90 % (2030)

5. Amélioration de l'efficacité énergétique sur les 9 sites majeurs

30 % (2030)

	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

Swisscom



Consommation d'énergie finale



Électricité

- Renouvelables
- Non renouvelables

Carburants

- Renouvelables
- Non renouvelables

Énergie thermique

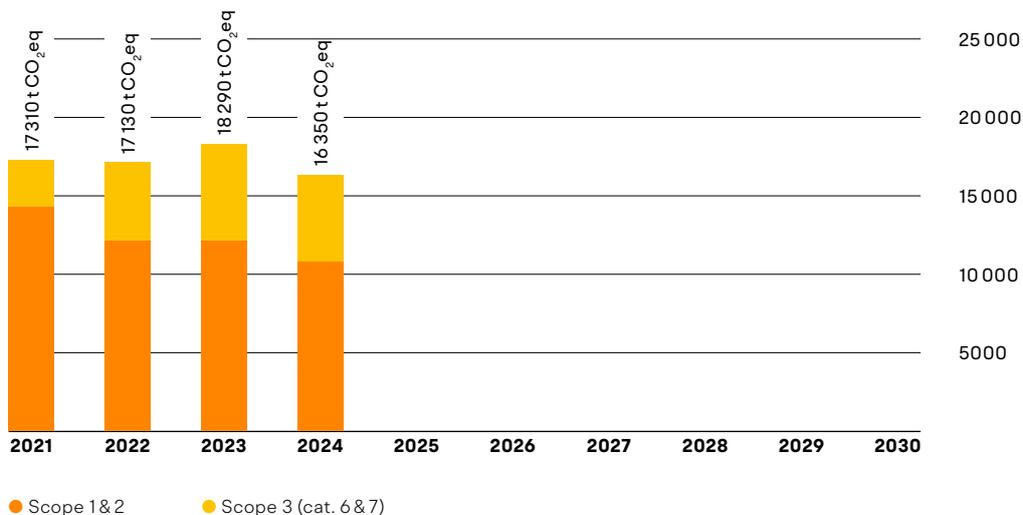
- Renouvelables
- Non renouvelables

Efficacité énergétique



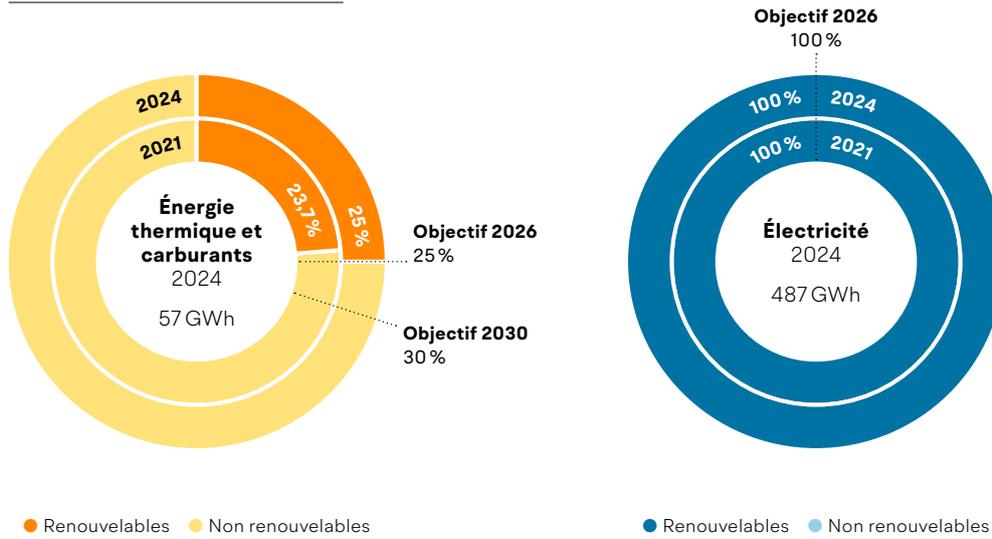
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 3,8 % par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Chez Swisscom, il s'agit du logarithme naturel des Pbits transmis, du trajet effectué en kilomètres et de la surface de référence énergétique. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

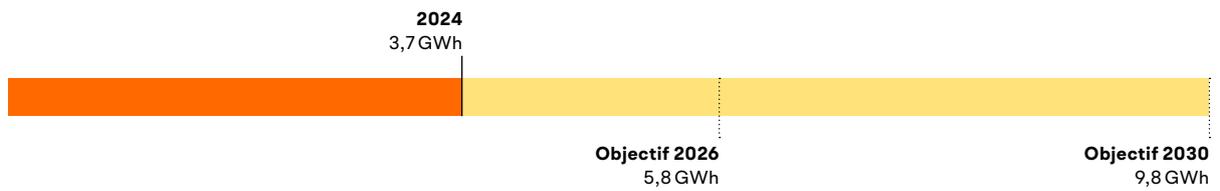


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans le [Sustainability Impact Report](#) actuel de Swisscom. Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport.

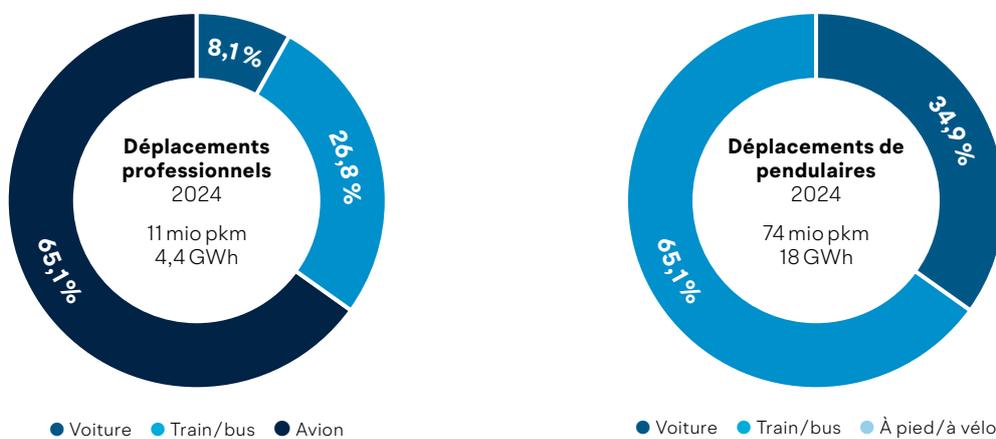
Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires



Swisscom ne saisit pas les déplacements pendulaires à vélo / pied.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

	La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
	La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
	La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
	La mise en œuvre est en bonne voie.
	La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
	La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Refroidissement efficace des stations de téléphonie mobile (II)

-3,55 GWh/a (2026)

2. Refroidissement efficace des stations de téléphonie mobile (I)

-7 GWh/a (2023)

3. Terminaux efficaces pour la clientèle privée

-2000 t CO₂/a (2025)

4. Démantèlement de la téléphonie fixe (TDM)

-57 GWh/a (2022)

5. Réduction des émissions de CO₂ par la clientèle et le portefeuille

-1000 000 tonnes de CO₂/a (2025)

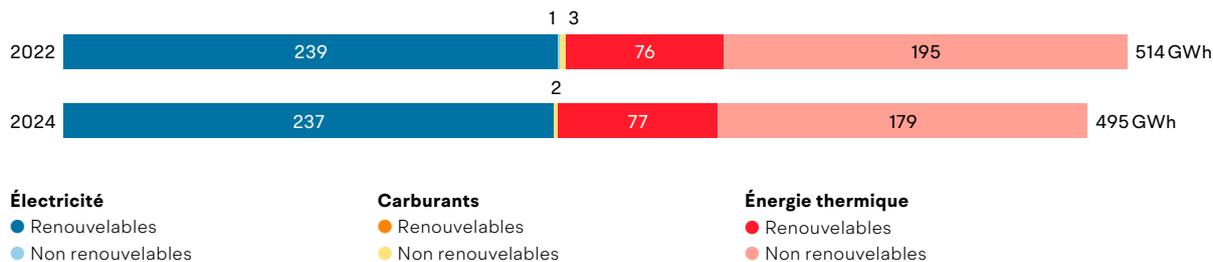
	La mise en œuvre n'a pas commencé.
	La mise en œuvre est en cours.
	La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

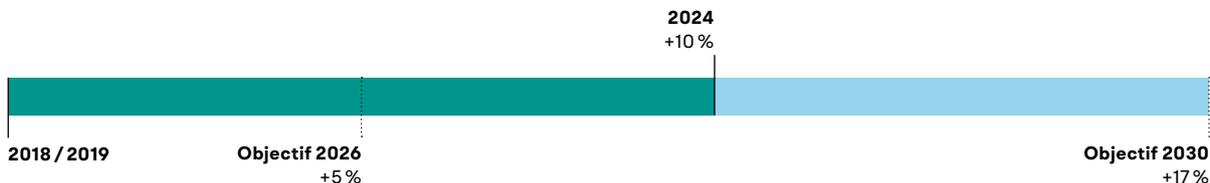
Hôpitaux universitaires



Consommation d'énergie finale

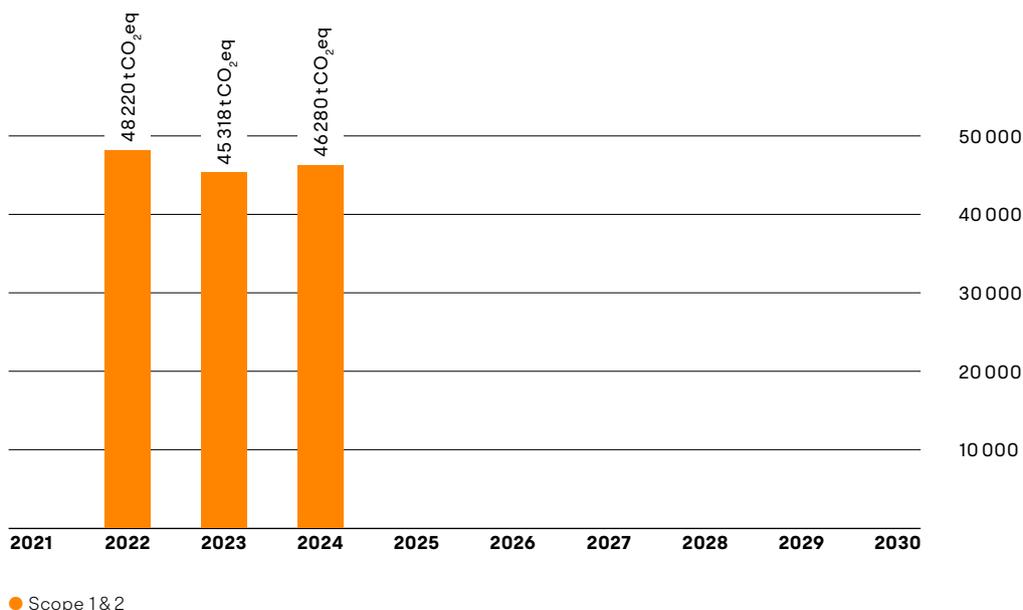


Efficacité énergétique



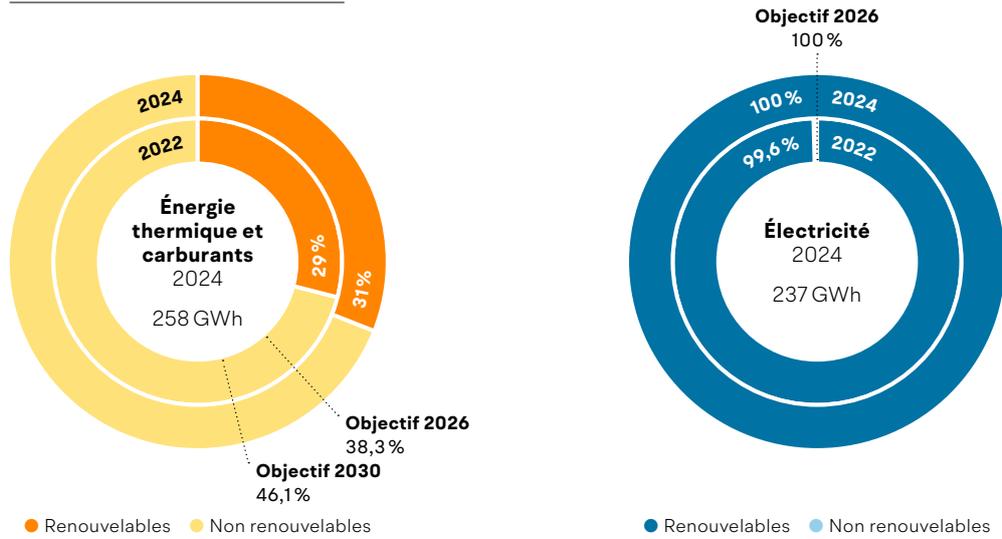
À fin 2024, l'efficacité énergétique a progressé de 10 % par rapport à l'année de base 2018 / 2019. Elle est calculée sur la base de la consommation d'énergie par paramètre de référence. Pour les hôpitaux universitaires, il s'agit de la surface de référence énergétique et du chiffre d'affaires. Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul de l'efficacité énergétique à la [page 74](#).

Émissions de gaz à effet de serre

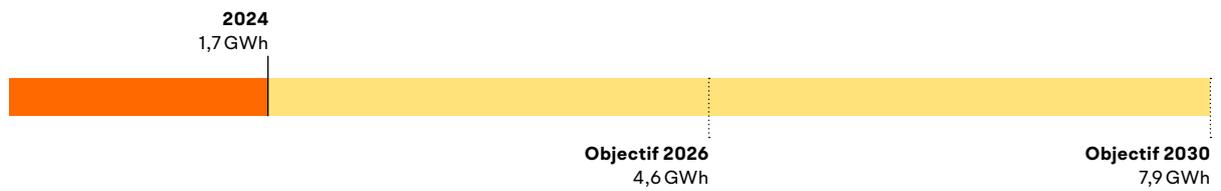


Vous trouverez de plus amples informations sur l'énergie et le climat dans les rapports de durabilité actuels des cinq hôpitaux universitaires : [USB](#), [Insel Gruppe](#), [HUG](#), [CHUV](#), [USZ](#). Les méthodes de calcul employées dans les publications de l'acteur peuvent être différentes de celles utilisées dans le présent rapport. Les chiffres pour l'année en cours et les années de référence incluent désormais également les données de l'hôpital universitaire de Zurich, qui a rejoint notre initiative en 2024.

Énergies renouvelables



Production d'électricité écologique



Déplacements professionnels et pendulaires

Les données de mobilité des hôpitaux universitaires ne sont pas encore saisies par tous les acteurs du groupe.



Mesures communes

GESTION

1. Gestion de l'énergie	
2. Gestion de la mobilité	
3. Fonds écologique	
4. Sensibilisation interne	

APPROVISIONNEMENT

5. Nouvelles constructions efficaces en énergie	
6. Modernisation énergétique des bâtiments	
7. Chauffages aux énergies renouvelables	
8. Technique du bâtiment efficace	
9. Véhicules efficaces en énergie	
10. Considération des coûts du cycle de vie	

EXPLOITATION

11. Comptabilité énergétique	
12. Optimisation de l'exploitation	
13. Centres de calcul efficaces	
14. Gestion de l'infrastructure des centres de calcul	
15. Consolidation des centres de calcul	

- La mise en œuvre est encore en cours de planification ou il n'existe encore aucune donnée de monitoring.
- La mise en œuvre a commencé et de premières mesures ont été appliquées.
- La mise en œuvre est en cours, il y a des améliorations significatives.
- La mise en œuvre est en bonne voie.
- La mesure a été mise en œuvre conformément aux objectifs d'EEC.
- La mesure a été exclue ou l'acteur ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Mesures individuelles

1. Réduction de la consommation de viande

-469.7 t (2030)

2. Réduction du volume total de déchets

-11 286 t (2030)

3. Critères climatiques pour l'approvisionnement

(2026)

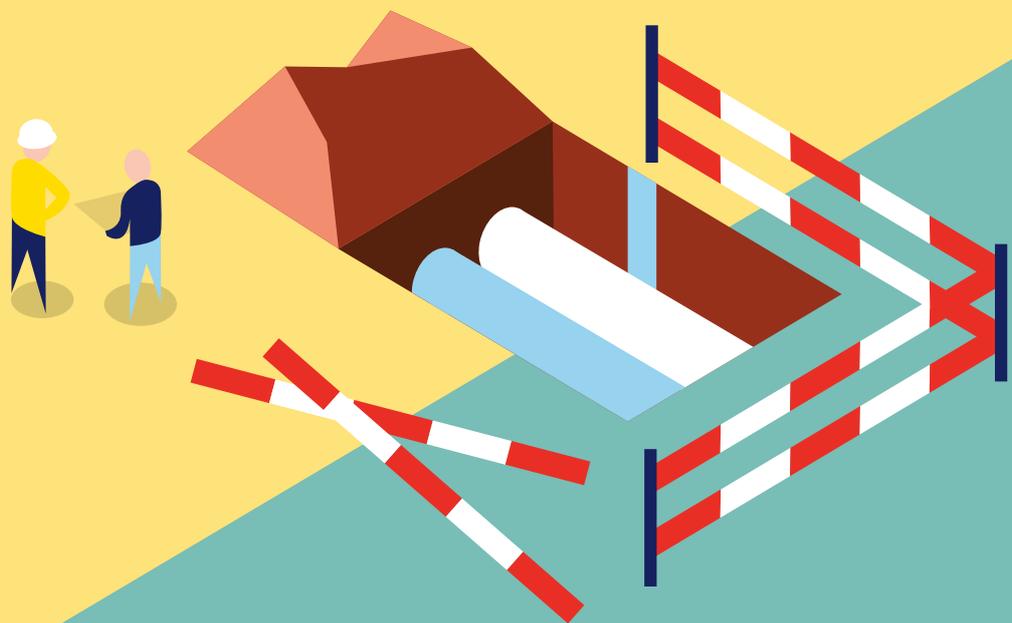
4. Objectif de réduction de la consommation d'électricité des équipements médicaux lourds

(2026)

- La mise en œuvre n'a pas commencé.
- La mise en œuvre est en cours.
- La mesure a été réalisée.

Outre le niveau de mise en œuvre des mesures individuelles, l'objectif et l'année cible sont indiqués.

Notre initiative



Un engagement visible en faveur de la Stratégie énergétique 2050

Dans le cadre de l'initiative Exemplarité Énergie et Climat (EEC), les fournisseurs de services d'intérêt public et les investisseurs institutionnels apportent leur contribution à la Stratégie énergétique 2050 et à l'accord de Paris sur le climat de 2015. L'accent y est porté sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les flux financiers respectueux du climat.

Les fournisseurs de services pertinents sur le plan public poursuivent des objectifs individuels jusqu'en 2026 ou 2030 en matière d'efficacité énergétique, de production d'électricité écologique, de chaleur et de froid renouvelables ainsi que de carburants renouvelables. La part d'électricité renouvelable doit en principe représenter 100 pour cent pour tous au plus tard en 2026. Pour atteindre ces objectifs, ces acteurs mettent en œuvre 15 mesures communes et plusieurs mesures individuelles.

Les investisseurs institutionnels se fixent des objectifs pour leurs placements afin de rendre les investissements compatibles avec les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Pour ce faire, les caisses de pensions et les assurances participantes exigent par exemple un comportement respectueux du climat des entreprises dans lesquelles elles investissent. De plus, elles réduisent continuellement les émissions de gaz à effet de serre des biens immobiliers qu'elles détiennent directement dans leur portefeuille.

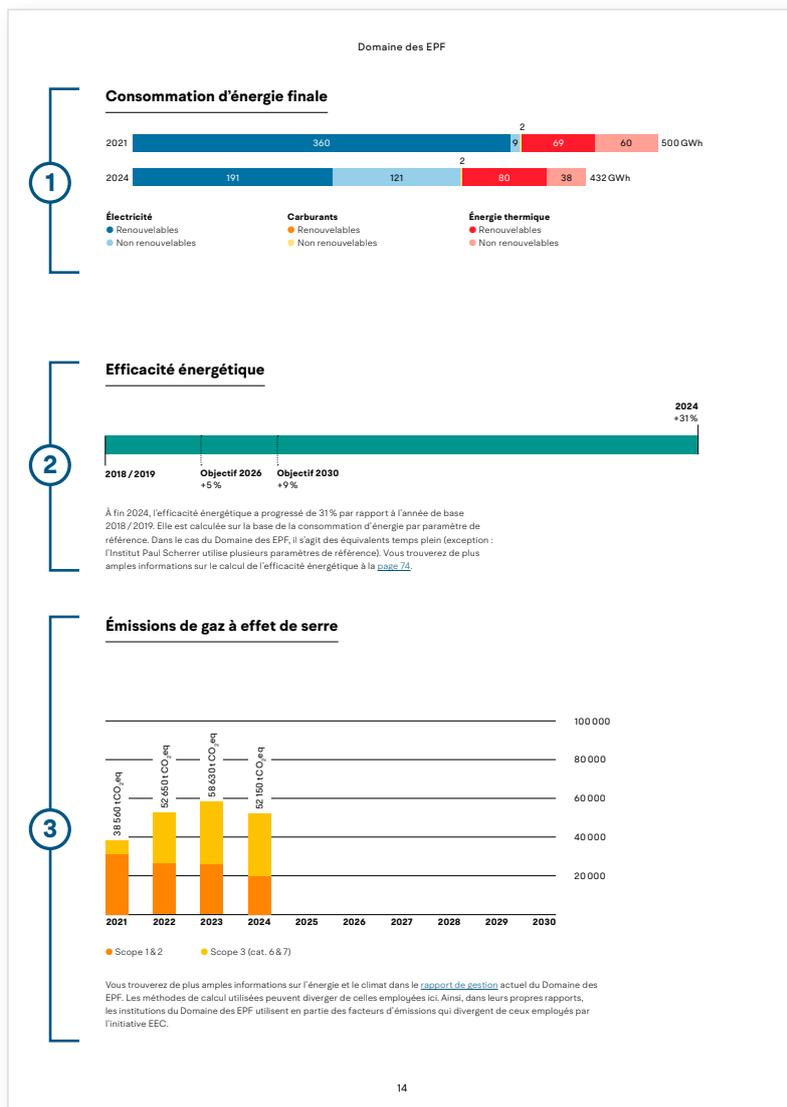
Les acteurs communiquent de manière transparente sur l'atteinte de leurs objectifs et partagent leurs expériences afin que d'autres entreprises et organisations puissent en suivre l'exemple.

Exemplarité Énergie et Climat a été lancé en 2013 avec une première série d'objectifs à atteindre à l'horizon 2020. Les dix acteurs de l'époque ont dépassé ces objectifs : ils ont augmenté leur efficacité énergétique de plus de 30 pour cent par rapport à 2006 et fait passer la part des énergies renouvelables dans leur consommation totale de 36 pour cent (2006) à 60 pour cent (2020).

www.vorbild-energie-klima.admin.ch/fr

Que se cache-t-il derrière les chiffres ?

Indications méthodologiques



1 Consommation d'énergie finale

La consommation d'énergie finale correspond à l'énergie finale consommée par l'acteur sur le territoire suisse (dans ses propres bâtiments, sur ses propres véhicules, etc.). Les acteurs ont défini individuellement les limites exactes de son système (p. ex. avec ou sans les bâtiments loués).

Énergie thermique

Renouvelables : chaleur ambiante, bois, biogaz, énergie solaire thermique, part renouvelable de chaleur à distance

Non renouvelables : mazout, gaz naturel, part non renouvelable de chaleur à distance

L'électricité servant à alimenter les pompes à chaleur figure sous la rubrique « Électricité ».

Carburants

Renouvelables : biogaz, carburants liquides biogènes

Non renouvelables : essence, diesel, gaz naturel, carburants fossiles pour l'aviation

L'électricité utilisée pour alimenter des véhicules figure sous la rubrique « Électricité ».

Électricité

Sources d'énergie renouvelables : eau, soleil, biomasse, vent et part renouvelable des déchets

Sources d'énergie non renouvelables : le reste (nucléaire, sources d'énergie fossiles, part non renouvelable des déchets, électricité grise)

② Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique décrit l'évolution de l'intensité énergétique annuelle, c'est-à-dire du rapport entre la consommation d'énergie et une grandeur de référence sélectionnée, et la compare à l'intensité énergétique de référence. La référence est déterminée à partir de la consommation d'énergie finale moyenne de la période 2018 / 2019 et du paramètre de référence moyen de la même période. En raison de la pandémie de Covid-19, l'année 2020 initialement prévue n'a pas été retenue comme année de départ et de référence.

Les acteurs ont retenu différents paramètres de référence. Certains d'entre eux en ont défini plusieurs paramètres, p. ex. un pour chaque division de l'entreprise. Dans ce cas, les intensités énergétiques sont calculées pour chacune des divisions de l'entreprise, puis affectées d'un facteur de pondération (en fonction de la consommation d'énergie de la division de l'entreprise) et additionnées.

Formules de calcul :

$$\text{intensité énergétique} = \frac{\text{consommation d'énergie finale}}{\text{paramètre de référence [unité individuelle]}}$$

$$\begin{aligned} \text{efficacité énergétique}_{2030} [\%] \\ = \sum_{\text{division de l'entreprise } i=1}^n \left[\frac{IE \text{ moyenne}_{i,2018/2019}}{IE_{i,2030}} - 1 \right] * \text{pondération}_i \end{aligned}$$

③ Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions suivantes sont prises en compte :

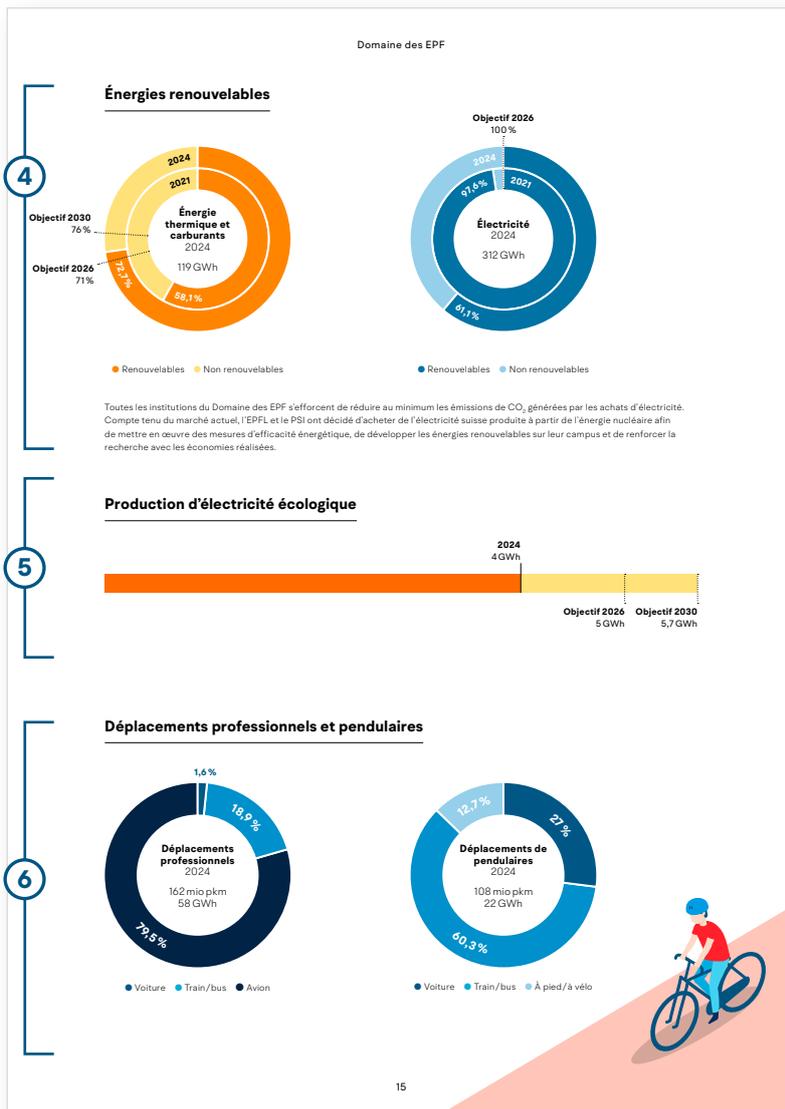
Scopes 1 et 2

Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, produites par la combustion de combustibles et carburants fossiles et par la production d'électricité et de chaleur à distance achetées.

Scope 3

Émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements professionnels (cat. 6) et pendulaires (cat. 7) des collaboratrices et collaborateurs. Les autres émissions du scope 3 en amont et en aval ne sont pas encore comptabilisées dans le cadre de ce rapport.

Les garanties d'origine de l'électricité renouvelable et de la chaleur à distance renouvelable sont entièrement comptabilisées comme renouvelables au niveau des facteurs d'émission et ne sont pas considérées comme des compensations.



6 Déplacements professionnels et pendulaires

Les pourcentages présentés sont calculés sur la base des personnes-kilomètres. Les personnes-kilomètres sont relevés puis convertis en consommation d'énergie et en émissions de gaz à effet de serre à l'aide des facteurs mobitool. En ce qui concerne les facteurs d'émission de gaz à effet de serre, seules les émissions directes issues de l'exploitation sont prises en compte, à l'exclusion de tout processus en amont.

4 Énergies renouvelables

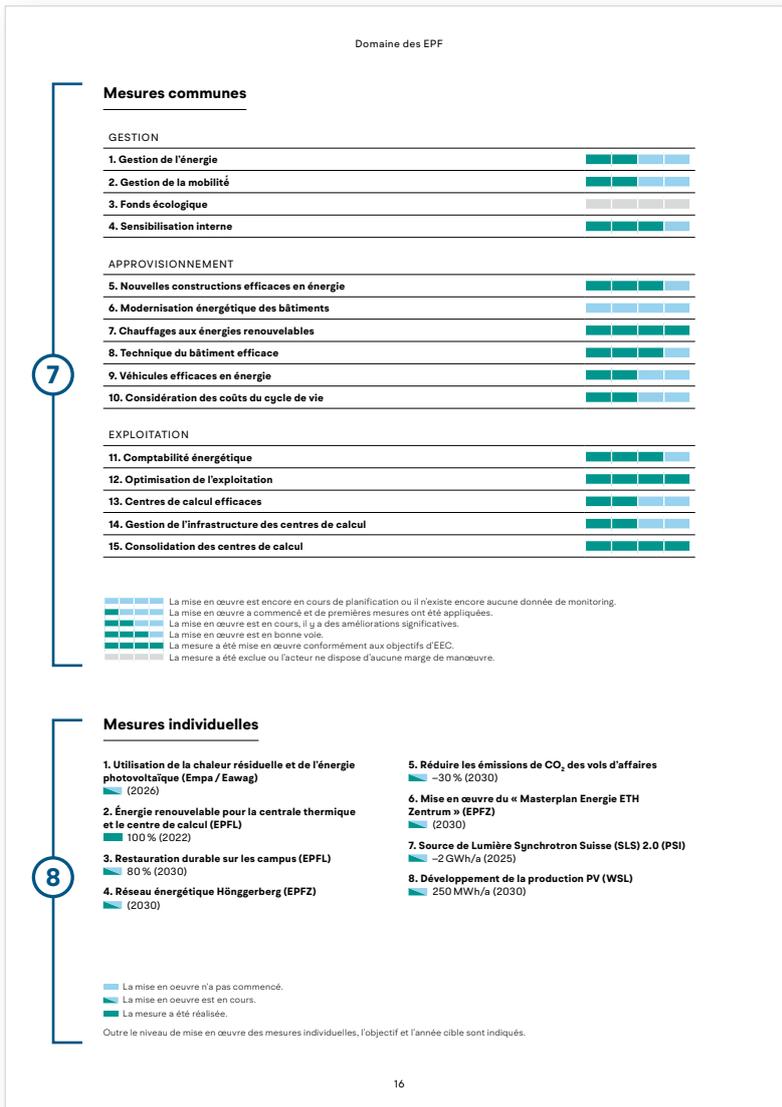
En ce qui concerne les énergies renouvelables, il existe des objectifs distincts pour l'électricité, l'énergie thermique et les carburants. Alors que tous les acteurs achèteront en principe l'ensemble de leur électricité issue de sources renouvelables au plus tard fin 2026, ils poursuivent des objectifs individuels pour l'énergie thermique et les carburants en raison de leurs conditions d'exploitation différentes.

La part renouvelable représentée comprend également l'utilisation interne de la chaleur résiduelle.

5 Production d'électricité écologique

L'électricité prise en compte est celle qui est produite dans ses propres installations et / ou sur ses propres bâtiments (respectivement sur sa propre infrastructure). L'électricité doit être conforme au standard naturemade star ou à une qualité équivalente. La production indique la quantité d'électricité générée durant l'exercice sous revue ainsi que la quantité de production visée en fonction des capacités planifiées.

Les graphiques montrent la production en 2022 et les objectifs dans le domaine du photovoltaïque.



7 Mesures communes

Pour atteindre les objectifs, les acteurs se sont mis d'accord sur 15 mesures communes. Les barres à quatre niveaux indiquent le degré de mise en œuvre de chaque mesure.

8 Mesures individuelles

En plus des mesures communes, tous les acteurs mettent également en œuvre des mesures individuelles, spécifiques à leur entreprise. Les acteurs indiquent dans le rapport le nom de la mesure, l'objectif, y compris l'année cible, et le degré de mise en œuvre.

Les acteurs en 2024



Flughafen Zürich



Caisse de pensions CFF



publica



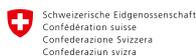
skyguide



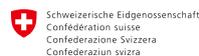
suva



Hôpitaux universitaires



Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDP



Administration fédérale civile

Éditeur

Exemplarité Énergie et Climat (EEC)
Office fédéral de l'énergie OFEN
3003 Berne
www.vorbild-energie-klima.admin.ch

Stefanie Reding
Cheffe du Secrétariat EEC
stefanie.reding@bfe.admin.ch
+41 58 467 88 54

Conseil technique

Brandes Energie AG, Zurich
Weisskopf Partner GmbH, Zurich

Concept, mise en page et textes

Polarstern SA, Lucerne et Soleure

